

FEMMES PLURIELLES

n°49
Trimestriel ♦ Mars 2015

Publication des
Femmes Prévoyantes
Socialistes



bpost
business
PB-PP / B-12241
BELGIË(N) - BELGIQUE

◆ ◆ ◆
EDITO

Le 7 janvier 2015, l'incroyable arrive près de chez nous : un attentat tue des caricaturistes humanistes et ébranle nos certitudes. Cette violence nous atteint dans nos valeurs et nous oblige à nous re-questionner sur les principes occidentaux de laïcité, de tolérance, sur le droit de blasphémer...

Cette violence, certains semblent étonnés de la sentir si présente, si proche de notre quotidien. Et pourtant l'indicible est là, depuis longtemps, parfois tapi dans nos maisons parfois chez nos voisins. Peut-être pas si spectaculaire, peut-être pas si médiatisé mais il nous entoure, nous enveloppe, nous paralyse. Certaines personnes dont de nombreuses femmes, le vivent au quotidien et ce, parfois, au risque de leur vie et souvent dans le silence.

Violence socio-économique, violence politique, violence familiale, violence sexuelle,...

Pour ce premier numéro de 2015, « Femmes Plurielles » développe un dossier spécifique consacré au viol. Des témoignages viendront apporter un éclairage cru sur des moments de vie où la violence est venue bouleverser une histoire, la chahuter mais heureusement sans toujours arriver au but recherché à savoir, détruire la personne qui la subit.

Ces actes d'une brutalité inouïe ne tuent pas toujours la victime physiquement mais ils détruisent la confiance qu'elle peut se porter à elle-même et au monde qui l'entoure. Nous vivons dans une société où malheureusement, les personnes ayant subi ce type d'agressions se sentent

honteuses, coupables de ce qu'elles ont vécu. Or, les délinquants sont bien les coupables et aucune nuance ne doit venir mettre en doute cela : la soi-disant attitude de la victime, ce qu'elle portait, ce qu'elle a dit ou pas dit,... Ces actes sont criminels et doivent être traités comme tels. Tant que nous assisterons à ces actes de barbarie sans nous soulever, nous donnons raison à ces bourreaux. Nous devons dénoncer ces faits et les condamner car il en va de la place que notre société accorde aux femmes et aux modèles collectifs qu'elle véhicule.

Les cicatrices sont profondes et douloureuses, toujours réelles. Mais quand la parole prend le relais, elle permet symboliquement de renvoyer la perversion du bourreau à ce qu'elle est : un acte primaire inacceptable.

Oser prendre la parole pour dénoncer, pour témoigner et ne pas tomber dans l'oubli ; soutenir la parole de celles et ceux qui veulent changer le monde. Car oui, nous pensons qu'il est possible de ré-enchanter nos espaces de vie ; non pas naïvement mais en luttant et en dénonçant ces faits qui ne seront jamais anodins, qui blessent des corps et des esprits à jamais. Tels des tatouages enfouis dans des corps meurtris, ces stigmates peuvent devenir, par le courage de celles qui les portent, des leviers de changement pour peu que leurs mots/maux soient entendus.

Carmen Castellano,
 Secrétaire générale des Femmes Prévoyantes Socialistes

**Un merci
 tout particulier à :**

Laura Bonnefous, jeune photographe qui vit et travaille à Paris. Elle a étudié 5 ans aux Beaux Arts de Paris et une année au Otis College of Art and Design à Los Angeles. Ses recherches s'articulent autour des relations que l'homme entretient avec les espaces et les formes qui font notre paysage contemporain.

Laura nous a gracieusement offert une photo de sa série "Dismissed" que vous pouvez découvrir ici :

www.laurabonnefous.com
laura.bonnefous@gmail.com

Novella de Giorgi vit et travaille comme photographe et graphiste à Bruxelles. Elle a étudié la sémantique et la théorie des langages à l'université de Bologne. Elle utilise la photo pour traduire en langage visuel le dialogue entre le chaos objectif et sa perception subjective. Novella a réalisé la plupart des photographies de ce numéro.

www.novelladegiorgi.com
novella.degiorgi@gmail.com

◆ ◆ ◆
SOMMAIRE

4 > 23
LE VIOL
 dossier
24
 Le bonheur est
 dans le blé
25
 Les MGF : un combat féministe,
 une prise en charge spécifique.

26
 Retour à Casa
27
 L'agenda
 des activités
 près de chez vous
28
 Bande dessinée :
 Garçon manqué

29
 Niki de Saint-Phalle,
 l'art et le féminisme
 en ligne de mire
30
 Agitations! : F*** comme...
31
 Picture : 'Hania'
 Raped revolution

Vous souhaitez recevoir ce magazine
 gratuitement chez vous ?
 Faites-en la demande :
 Tél. : 02 / 515 04 01 - Fax 02 511 49 96 -
fps@mutsoc.be

Des remarques, des suggestions ?
 Écrivez-nous sur fps@mutsoc.be

Les FPS près de chez vous sur
www.femmesprevoyantes.be

Éditrice responsable : Carmen Castellano, 1/2 Place Saint-Jean, 1000 Bruxelles

FPS Secrétaire Générale : Carmen Castellano
 Présidente des FPS : Sonia Lhoest
 Coordination générale : Joëlle Sambi Nzeba
 Administration : Isabelle Colback
 Concept et mise en page : Escapelab
 Illustration de couverture: Dan Goldman

LE VIOL

Nous avons voulu ouvrir un espace dans ce magazine pour dire, écrire, rappeler que les violences engendrent bien des douleurs, bien des colères. Nous avons voulu donner la parole aux victimes de viols et d'agressions sexuelles. Entendre des femmes que tout confine au silence, que tout enferme dans l'oubli. Parfois depuis longtemps. Nous avons reçu de nombreux témoignages difficiles. Et ceux que vous allez découvrir sont le récit de batailles, les maux d'une société malade qui trop souvent ferme les yeux, détourne le regard, fixe l'horreur, indifférente. Ces quelques pages se sont doucement remplies, tissées par nos échanges avec des femmes courageuses. Et s'il est vrai qu'ils traduisent des errances, nous taraudent de questions face à l'incompréhensible, l'insoutenable, il est tout aussi certain que la sourde fragilité et la brûlante détermination des femmes qui ont envoyé leur histoire, nous a donné du courage, presque de la fierté. Ces quelques mots pour leur dire, vous dire : merci.

Dossier réalisé par Joelle Sambu Nzeba et Julie Harlet



"Et la colère me submerge encore."

Durant 29 ans, j'ai été victime de violences conjugales. Mes filles ont vécu dans ce contexte, en ont été témoins, victimes. Plus aucune n'a de contact avec leur père et l'une d'elle refuse tout contact avec moi-même depuis 15 ans. Je ne me pardonnerai jamais de ne pas avoir ouvert les yeux plus tôt pour leur éviter toutes ces souffrances.

Pour lui plaire, j'ai arrêté de travailler pourtant mon travail me plaisait, je venais d'être engagée et je gagnais correctement ma vie, mieux que lui. J'ai perdu de vue mes amis, perdu contact avec mes parents, perdu mon autonomie financière. J'étais coïncée à la bergerie, nous avions un petit élevage et un potager géant dont j'aimais m'occuper tant que l'un et l'autre ne devenaient pas une contrainte absolue. J'ai heureusement eu très rapidement une première fille. Sa réaction ? Il faudra que JE fasse mieux la prochaine fois ! Puis j'ai eu une seconde fille. Et une 3^e grossesse finie en fausse couche à 5 mois et demi.

Je n'étais pas vraiment consciente de porter un enfant, fruit de la pression de l'accomplissement de mon DEVOIR CONJUGAL après abandon de tout contraceptif et même d'envie de relation sexuelle. Et cette violence toujours qui grandit, les coups qui pleuvent, les injures qui détruisent. X^{ème} « lune de miel » : relation sexuelle souhaitée, appréciée, savourée et non protégée et 4^{ème} grossesse ! J'ai dit : « NON ! ». Je ne voulais plus d'enfants à faire souffrir.

Il a dit : « PAS QUESTION D'IVG ! ». Alors avec l'aide d'une amie, très chère, ma 3^e fille a grandi en moi, elle est née 12 et 10 ans 1/2 après ses sœurs et je l'aime autant.

Et dans son obsession froide à avoir un jour un fils, et pour me punir de « ne lui faire que de filles ! » les tentatives de sodomisation vont s'enchaîner, les rapports forcés pour procréer, continuer. Je demanderai, à son insu, 3 ou 4 - je ne sais même plus - IVG.

Aujourd'hui, c'est terminé. Je ne suis plus sa victime. Mais je reste victime de mes souvenirs parfois. Je n'ai dénoncé que certaines violences subies, par honte. Et puis je n'ai d'ailleurs jamais été violée mais N'AI FAIT QUE REMPLIR MON DEVOIR CONJUGAL. On va dire ça.

Origan

"Les araignées des souvenirs"

J'avais peur de dire, j'avais peur de penser, je me croyais monstrueuse de ce que j'osais penser. Toutes ces idées étaient issues de mon esprit pervers et malsain. Je ne le savais pas encore mais c'était la honte qui me taraudait. Des impressions, des réminiscences s'arrachaient douloureusement du fond de moi. Et toutes ces pensées étaient salies parce qu'elles passaient par mon corps... Ont resurgi les odeurs et le malaise suscités par mes souvenirs du parc Josaphat où nous allions souvent ma mère et moi, avec ma bobonne, mon grand-père, et parfois le frère de mon père. Me sont revenus le remugle des toilettes dont les portes vertes en bois laissaient passer des relents fétides et âcres de feuilles mortes et d'urine. Me sont revenues les images de cette piscine vert sale avec son péristyle de colonnes rouillées, qui hantait mes cauchemars depuis que j'étais petite. Cette couleur verte m'a tant obsédée [...] C'était la couleur de la piscine, de la salle de bain de chez mes grands-parents. La salle de bain de mes grands-parents, la braguette ouverte d'où sortaient des araignées. C'est tous ces lieux qui mettaient mal à l'aise et qui ont en commun que mon grand-père y était avec nous. C'est mon malaise d'aller à la toilette ailleurs que chez moi, c'est le silence de mon grand-père et les mensonges de ma mère autour de son histoire. C'est aussi peut-être ce que ma tante Micheline et ma mère ont vécu.

Lilith

"J'ai subi 2 viols, le premier entre 7 et 15 ans : c'était mon père."

Ça a commencé par des attouchements et ça s'est terminé par ce que l'on pourrait appeler « la totale ». Personne n'a jamais voulu me croire, même pas ma mère. Ma vie est brisée pour toujours. Aujourd'hui encore, j'en fais des cauchemars. Je ne sais plus faire confiance. Mon père me battait, pour me faire peur, pour que je ne dise rien. A 18 ans, je suis partie avec le premier jeune homme qui voulait bien d'une écorchée vive comme moi. Ce fut la plus grande erreur de ma vie. J'ai vécu 10 ans avec, j'ai eu 2 filles merveilleuses. Mais il a pris la relève de mon père. J'avais commis l'erreur de me confier à lui, de faire de lui mon sauveur et bien vite, il est devenu mon bourreau : coups, blessures. J'ai essayé à plusieurs reprises de le quitter alors il a tenté de me tuer. J'étais seule et perdue. J'étais honteuse de ce qui m'arrivait, le détestant et me répugnant de plus en plus. Je ne voulais plus qu'il me touche alors il a commencé à me violer et si je ne me laissais pas faire il me battait de plus belle. J'étais totalement désemparée car rien ne viendrait de ma famille. Même la police n'a rien fait, malgré les certificats des urgences attestant des coups et blessures. J'ai touché le fond, seule, terrorisée avec mes 2 filles. Puis un jour, il a porté ses coups sur ma grande fille de 6 ans. Ce fut la rupture, sans réfléchir, j'ai mis tout ce que je pouvais dans le coffre de ma voiture, pris mes filles et me suis sauvée. Nous avons vécu plusieurs jours dans la voiture jusqu'à ce qu'un ami me prête une maison le temps que je trouve quelque chose. Après ça, il ne m'a jamais plus touchée mais il a continué à me pourrir la vie. Puis un jour, il s'est suicidé. Mais mon père lui est toujours vivant et je vis chaque jour avec la peur de le rencontrer. J'ai changé de ville et ma porte est toujours fermée à clef. La peur. J'attends sa mort pour vivre.

Jeanne

Le sexe des femmes, leur corps en général, est le premier lieu symbolique de la domination masculine. Prostitution, voile, viol, contraception, avortement, violences de genre, publicités sexistes représentent toujours des combats très rudes, loin d'être gagnés. Bref, pour les femmes, la formule « mon corps m'appartient » reste plus de l'ordre de la revendication que de la réalité. Comme le rappelle Irène Pereira dans ce numéro (voir p.14), la plupart des cultures humaines développées au cours des siècles et autour de la planète, participent de cette occultation/indulgence pour/promotion de l'appropriation par les hommes du corps des femmes, au centre de laquelle figure le viol. Notre époque et notre culture n'y échappent pas. Nathalie Blu-Pérou définit ainsi la culture du viol : « tout un appareil de pensées, de représentations, de pratiques et de discours qui excusent, banalisent, érotisent voire encouragent la violence sexuelle »¹

LE VIOL

tacitement autorisé, ou la culture du viol

CULTURE, FOLKLORE ET IDÉES REÇUES

De la Bible au Coran, de l'Antiquité gréco-romaine à l'Histoire récente, des contes de fées aux récits de guerre, du cinéma à la littérature contemporaine, les scènes de viol (qui ne disent pas toujours leur nom) foisonnent au sein même de nos références culturelles les plus fondatrices. Beaucoup vont jusqu'à l'autoriser formellement, et les autres l'excusent par le contexte, par la religion, par le patriotisme, par l'attitude de la femme elle-même etc. Dans le domaine de l'art, Lolita, Les Valseuses, Le Dernier Tango à Paris, et bien sûr l'ensemble des œuvres de Sade, pour ne citer que les plus « cultes », font plus que montrer des scènes de viol. Ils en font la trame même de leur récit. De même pour des paroles et clips de chanson, des peintures, des publicités, des jeux vidéo (voir encadré). Dans la salle de garde d'un hôpital français, le viol collectif de la ministre de la Santé, Marisol Touraine, est représenté sans aucune équivoque. Que voulez-vous, les médecins ne sont pas d'accord avec sa politique, donc ils s'expriment, il paraît que ça fait partie de leur folklore. Le viol, une tradition folklorique ? Auraient-ils osé représenter le meurtre de la ministre, au lieu de son viol ? Non, nous ne baignons pas dans la culture du meurtre. Nous baignons dans la culture du viol.

Dans notre quotidien courent des idées reçues telles que « une femme qui dit non veut en fait dire oui », « au fond d'elles-mêmes, les femmes désirent toutes être violées », « les hommes ont des besoins sexuels qu'ils ne peuvent réprimer » etc.

LES RÉPONSES OFFICIELLES AUSSI

Les comportements policiers et judiciaires ne font que refléter cette « culture du viol ». La pauvreté des informations fournies par la police fédérale quant aux faits dont elle a connaissance (les chiffres ne précisent même pas le sexe des auteurs ni des victimes)², l'accueil souvent très défaillant – et culpabilisant – des victimes, le manque de formation des médecins, la correctionnalisation de la majorité des viols – requalifiés par exemple en agression sexuelle, pour éviter au violeur la Cour d'Assises, le nombre d'accusés relaxés, bref la réponse officielle de la société revient à dire aux violeurs « ce n'est pas bien grave ». Et aux victimes : « ne nous fais pas perdre de temps avec cette brouille ; et d'ailleurs, c'est un peu de ta faute ». La pire insulte faite aux victimes est sans doute cette formule éculée – et très perverse – qui prétend que dans les affaires de viol,

« c'est parole contre parole ». Dit-on cela à un commerçant qui dépose plainte pour vol dans son magasin ? On ne remet pas en question ses affirmations, et on ne lui renvoie pas que son témoignage ne vaut pas grand-chose, on ne lui demande pas s'il est bien sûr qu'il n'était pas consentant, on ne vérifie pas son taux d'alcoolémie et on ne le soumet pas à des tests psychologiques pour évaluer quelle valeur on peut accorder à sa parole.

Ce n'est pas la même chose, me dira-t-on. Non, en effet il y a une grande différence : nous ne baignons pas non plus dans la culture du vol à l'étalage. Nous baignons dans la culture du viol.

Françoise Claude, chargée d'étude FPS

¹Nathalie Blu-Pérou, Culture du viol : quand Le Point conseille aux femmes d'« accepter la brutalité », publié par Le Plus de l'Obs, 24/7/14.

²http://www.polfed-fedpol.be/crim/crim_stat_fr.php

LOLITA : Roman de V. Nabokov, paru en 1955, un homme de 40 ans entretient des relations sexuelles avec une fillette de 12 ans.

LES VALSEUSES : film de Bertrand Blier, 1974. Film à la gloire de la liberté sexuelle, des hommes. Une sorte d'apologie du viol, qui épanouirait les femmes autant que les hommes.

Dernier tango à Paris : Film de B. Bertolucci, 1972.

CHANSONS : SALE PUTE : Orelsan, 2009
Rape me, Nirvana, 1993
VEGAS : Eminem, 2014

Peinture : Rubens, Fragonard, Balthus et bien d'autres ont trouvé l'inspiration dans des scènes de viol

Dolce et Gabbana : publicité montrant une femme maintenue à terre par un homme et entourée de trois autres

hommes observant la scène, 2007

Pepsi : publicité montrant une femme en bikini couchée sur le sable, apparemment inconsciente, entourée d'un homme et d'un adolescent torse nu, 2008

TOMB RAIDER : dans un épisode de ce jeu vidéo, l'héroïne Lara Croft® subit une tentative de viol dont elle ne réchappe que par la mort de l'agresseur, 2013

◆ ◆ ◆
GRAND ENTRETIEN

ARACELI CASTELLANO & ANNE TONGLLET

C'est un vendredi d'hiver : l'air est glacial et le ciel bleu, percé d'un soleil inhabituel pour la saison. Un temps un peu comme cette après-midi, inattendu et prometteur. 14h, Araceli Castellano et Anne Tonglet arrivent. Les questions sont prêtes, la feuille de route aussi. L'interview va pouvoir commencer. Je leur propose : thé ? Café ? Refus poli. Elles s'installent. Première question, elles répondent, expliquent, s'interrompent, se complètent et rient de bon cœur. Elles ont pris la parole et ne la lâcheront plus. Je range mes questions. C'est parti pour deux heures d'échanges passionnantes entre deux générations de féministes.

A la fin de l'été 1974, Araceli Castellano et Anne Tonglet, jeune couple en vacances, vont subir un viol en réunion, alors qu'elles campaient au bord de la plage de Morgiou près de Marseille. 5h de tortures, d'une violence inouïe. Les deux jeunes femmes trouveront la force et le courage pour se rendre à la police. Rapidement les 3 hommes sont identifiés et mis sous arrêt. C'est le début d'un long combat qui fera date dans une France sexiste et intolérante, et qui aboutira, au bout de 4 ans, à la condamnation des trois violeurs.¹

Araceli. – Après le viol, je ne sais pas où nous avons trouvé la force de nous lever et d'aller jusqu'à la gendarmerie. C'est toi, Anne, qui a dit : « allez, on y va ! ».

Anne. – Oui, c'est vrai... mais nous étions deux, ensemble. C'était déterminant, une grande force... Si tu n'avais pas été là, je ne sais pas...

Araceli. – Vous savez, nous sommes mortes ce jour-là. Nous étions tétanisées et par la suite, nous n'avons pas cessé d'avoir peur, de tout. Tout ce qui a suivi : le procès, les menaces de mort, les interrogatoires, les médias, etc. tout ça nous l'avons vécu comme des mortes vivantes. Nous avons même songé au suicide...

Anne. – Cela a mis du temps, avant

que nous reprenions « goût à la vie » si on peut dire. Et puis, vous savez, nous étions en colère. Terriblement en colère face à toute cette injustice

Araceli. – Ah ça oui, nous étions en colère. Vous n'imaginez pas les questions par lesquelles nous sommes passées ! Les sous-entendus sur notre consentement, les allusions à peine voilées sur notre mode de vie qui aurait provoqué ces hommes, le traitement médiatique de cette affaire. Nous étions déjà mortes et nous ne pouvions pas mourir davantage. Tant que justice n'avait pas été faite, il nous était impossible de tourner la page.

Il faut dire qu'à l'époque, les lois sur le viol étaient pour le moins...particulières. En effet, pour qu'il y ait viol, l'intention criminelle doit être prouvée, autrement dit s'il y a strangulation, c'est parfait. La menace verbale quant à elle, n'est valable qu'au cas où il y aurait un témoin pouvant attester des propos de la victime.

L'absence de consentement doit être évident ; les gifles, les coups, les injures, le fait de hurler ne suffisent pas nécessairement à prouver que l'on a subi une pression physique ou morale pour consentir à l'acte sexuel. Sans compter que toute autre forme de viol pratiquée sous la menace (fellation, sodomie, etc.) n'est considérée que comme un « attentat à la pudeur ».

Anne et Araceli, resteront suspectes jusqu'au bout. Dans cette affaire qui les oppose aux trois violeurs, tout est symbolique, la vitrine parfaite d'une société patriarcale : les femmes ne sont pas au dessus de tout soupçon, elles sont même coupables, et les hommes sont victimes de leurs charmes.

En 1975, l'affaire passe en correctionnelle, autrement dit, le viol est requalifié en simples coups et blessures avec attentat à la pudeur. Les deux jeunes femmes anéanties, elles songent à rendre justice elles-même puis, elles décident de prendre contact avec Gisèle Halimi, jeune avocate rendue célèbre quelques années plus tôt pour avoir défendu une ado de 16 ans qui s'était faite avortée après avoir subi un viol, alors que l'IVG était interdite. L'avocate prendra l'affaire des deux belges en main et les défendra gracieusement. Le 2 mai 1978, s'ouvre alors, pour la première fois en France, un procès de viol aux Assises. Il aboutira 7 mois plus tard à la condamnation des violeurs.²

Anne. – Gisèle a accepté de nous défendre et il y avait beaucoup de femmes qui se sont mobilisées pour nous venir en aide

Araceli. – La solidarité était très forte. Beaucoup de mouvements de femmes se sont manifestés. En France mais aussi



en Belgique et bien au-delà. D'ailleurs après ce procès, les lois ont changé, en France comme en Belgique.

En effet, au lendemain du procès, agression sexuelle et viol sont mieux définis. Et le viol est désormais un crime passible des Assises. En Belgique aussi le législateur va faire des efforts et petit à petit mettre en place une série de choses pour faciliter la prise en charge des victimes de viol, la récolte des preuves, etc. C'est ainsi que l'on créera le Set d'Aggression Sexuelle, un outil permettant de prélever des preuves médico-légales en cas de viol ou d'agression sexuelle. Mais il semblerait que le SAS ne soit pas correctement utilisé (Lire article en page 12). Quant aux procès de viol, rares sont ceux qui finissent aux Assises. 40 ans après le procès d'Aix-en-Provence, quand il est question de rendre justice aux femmes, les rouages de la justice tournent subitement mal. Même nécrosé, le patriarcat s'obstine à ne pas mourir...

Araceli. – Si le viol est un crime, pourquoi est-ce un des seuls, pour ne pas dire le seul à être systématiquement correctionnalisés ? C'est un scandale que l'on fait au corps des femmes. On n'arrête pas d'entendre : « Avec la correctionnelle, la procédure ira plus vite, sera moins chère, moins éprouvante pour la victime, etc. » mais dans ce cas, pourquoi ne correctionnalise-t-on pas les autres crimes pour que cela aille plus vite ? Pourquoi seulement celui-là ? Nous nous battons pour que le viol reconnu comme un crime soit traité comme tel. Les Assises ont un impact important pour l'opinion publique : les violeurs sont lourdement condamnés. je suis infirmière, la question de l'utilisation du Set d'Aggression Sexuelle ne tient donc particulièrement à cœur. Il est aberrant de constater que le kit n'est pas assez systématiquement utilisé ou alors mal. C'est un acte médical qui ne peut être fait que par les médecins. Il faudrait donc inclure dans la formation des infirmières l'apprentissage à l'utilisation

du set. Les médecins de garde, à l'hôpital changent environ tous les 6 mois. Ils nous demandent bien souvent la procédure pour des actes techniques qu'ils n'ont jamais pratiqués. Les infirmières ne peuvent pas se substituer aux médecins mais peuvent faire en sorte que les sets soient correctement utilisés.

Anne. – Ce que moi je souhaite ? Bien entendu une amélioration de l'utilisation du Kit, la fin de la correctionnalisation. Mais il faut aller plus loin. Je souhaite la création d'un tribunal spécifique pour les crimes contre les femmes parce que nous vivons dans un système ultra patriarcal. Si on le fait, peut-être évitera-t-on alors les confusions entre le vol d'un chicon et les coups et blessures, le vol d'une bicyclette et le viol d'une femme. Il faut un minimum de respect. Le viol est un crime particulier. En plus de cela, nous attachons une grande importance, à la formation dans



les écoles. Après l'attentat de Charlie Hebdo, on parle de cours de civisme, c'est très bien mais n'est-il pas tout aussi important d'éduquer au respect des autres ? Tous les autres, aussi différents soient-ils ? Et la première des différences à laquelle les enfants sont confrontés, c'est : garçon et fille. Si nous apprenions déjà aux plus jeunes que différence ne veut pas dire mieux ou moins bien, on avancerait sur bien des plans.

A les entendre ainsi parler, je me demande : qu'est-ce qui n'a pas marché ? Pourquoi il m'a fallu tant de temps pour découvrir cette histoire et ses implications ? Pourquoi n'en parle-t-on pas plus dans les associations ? A l'école ? Et surtout pourquoi le viol est toujours autant un sujet tabou ?

Mais comment sort-on d'un épisode aussi brutal ? Fauchées par la barbarie la plus ignoble en pleine jeunesse, les deux militantes n'ont pourtant de cesse de parler des solidarités nécessaires, de combats communs, d'indispensables intersections. Pas d'aigreur dans leur discours, aucune. Juste une sorte de fougue lucide doublée d'une implacable volonté pour que les choses changent. Que ça bouge enfin.

Araceli. - On peut dire que notre procès, malgré les nombreuses péripéties et les difficultés aura été exemplaire. Et oui, en effet, nous en sommes très heureuses évidemment. Disons, que autant nous avons pu l'être à l'époque, autant aujourd'hui, il est difficile de se départir de cette impres-

sion de stagnation... alors on témoigne, on parle

Anne. - Nous sommes obligées de parler. Il y a très peu de femmes qui osent témoigner à découvert. Ça n'est pas nécessairement facile, même pour nous, de parler et reparler de tout ça, mais maintenant nous avons l'habitude. Et puis, c'est une nécessité.

Aujourd'hui, il y a une collusion, un connivence tacite et volontaire du système patriarcal qui est très développé dans la justice, dans le milieu du travail, dans la famille, la sacro-sainte famille où les femmes et les enfants ne sont absolument pas à l'abri. Sans parler des religions qui sont toutes misogynes, homophobes, colonialistes et racistes.

Araceli. - Le plus terrible, ce qui nous guette, c'est qu'on nous endorme, que l'on s'imaginer que tout est acquis, que tout est là et qu'avant c'était pire... Mais cette affirmation-là n'est pas toujours vraie, pas partout, pas tout le temps et pas pour tout le monde. Quand on revendique, quand on tape du poing sur la table, certains nous disent : « vous avez obtenu des droits, les choses ont changé mais qu'est-ce que vous voulez encore ? ».

Anne. - Ce que nous voulons c'est la justice. Alors, cela peut sembler étrange, venant de nous qui avons pu arracher un procès aux Assises, etc., mais nous vivons

dans un système qui fait que les hommes ont tous les privilèges et ils les prennent. Ça donne un système où il est encore possible de prendre de force une femme, de la battre, de lui arracher son intimité voire la vie et de trouver des excuses aux bourreaux.

La journée s'achève et l'interview a depuis longtemps dérivé sur d'autres sujets. Nous parlons de nos amours platoniques : Angela Davis, Zora Neale Hurston, Michel Onfray... Nous évoquons le combat du docteur Denis Mukwege et de la barbarie qui ne connaît pas de frontières. Nous analysons la lutte des classes qui, par le passé, a pu se faire contre l'égalité des sexes. Même lorsque le violeur est un camarade ?

Nous nous interrogeons sur l'intersectionnalité des combats, sur l'imbrication des oppressions sexe/classe/race. Nous nous quittons enfin, non sans l'envie de nous revoir, de nous abreuver à nouveau de paroles fortes. A croire que ce soleil d'hiver était le présage d'un chaleureux moment de sororité féministe.

Propos recueillis par Joëlle Sambu Nzaba, chargée de communication FPS.

* Voir le film de Jean-Yves Le Naour et Cédric Condom "Le procès du viol".

* Lire à ce propos : "Viol, le procès d'Aix" par Gisèle Halimi, éditions L'Harmattan, 1er octobre 2012.

Le viol n'est pas une fatalité.

Les femmes peuvent et souvent sont parvenues à mettre en place des stratégies physiques et verbales pour éviter les agressions. De tout temps, elles ont su prendre en main leur propre sécurité. Adieu donc le mythe de la pauvre femme sans défense !

En tant que mouvement féministe, les FPS dénoncent les violences, la culture du viol et toutes les formes d'agressions sexuelles, mais nous travaillons

également afin d'outiller, d'orienter et de former les femmes pour qu'elles apprennent à mieux se défendre. Les deux dynamiques vont de pair.

Enfin, il nous paraît toujours important de rappeler que lorsque nous parlons de la capacité des femmes à se défendre elles-mêmes, nous ne pointons jamais du doigt toutes celles qui, à un moment donné n'ont pas pu se défendre contre

leur agresseur. Loin de nous l'idée de les culpabiliser ! Ce sont les agresseurs les responsables et eux seuls.

Ensemble taillons en pièce la domination masculine ! Pour y parvenir ? Il existe en Fédération Wallonie Bruxelles une organisation qui initie à l'auto-défense féministe : Garance - Boulevard du Jubilé 155, 1080 Bruxelles - T: +32 2 216 61 16 info@garance.be - www.garance.be

SOS VIOL

Un lieu où en parler : 02.534.36.36 - www.sosviol.be



C'est le fruit d'un combat entamé dans les années 70, au lendemain du procès d'Aix-en-Provence. Araceli et Anne sont, avec leurs camarades de la maison des femmes, scandalisées par les aberrations et les injustices juridiques qui entouraient le viol en Belgique.

Un mouvement se crée ainsi à la "Maison des femmes" situé d'abord rue du Méridien puis rue Blanche. En 1980, il se constitue en ASBL et peu à peu, SOS Viol s'institutionnalise. En 2008 l'association est reconnue par les pouvoirs publics sous le décret d'aide aux victimes.

Depuis, les sept travailleurs, quasi tous à temps partiel, font tourner tant bien que mal l'organisation. Car si la reconnaissance officielle permet de souffler un peu, SOS Viol doit régulièrement s'assurer que ses subsides demeurent pérennes. Une énergie consacrée à la recherche qui se fait au détriment des personnes qui ont besoin d'aide. Et le récent passage de l'organisation sous la "tutelle" de la Fédération Wallonie Bruxelles, n'est pas pour rassurer ses membres.

Bien des années après le procès, les deux jeunes femmes retournent mi-

liter au sein de SOS VIOL mais elles ne s'y retrouvent plus. L'organisation en prise avec des luttes de pouvoir intestines semble avoir du mal à rencontrer son objectif de base : offrir une écoute pour les femmes victimes de viol. Les deux fondatrices de l'organisation la quittent définitivement non sans un pincement au cœur.

Aujourd'hui, l'ASBL SOS VIOL semble avoir dépassé ses difficultés et assure un accueil et un suivi à toute personne concernée par la problématique des agressions sexuelles.

COMMENT NOUS JOINDRE ?

SOS viol vous écoute en toute confidentialité au 02 534 36 36 du lundi au jeudi de 9h30 à 17h et le vendredi de 13h30 à 17h

SOS viol vous accueille sans rendez-vous le lundi de 13h à 15h - le jeudi de 10h à 13h

Rue Coenraets 23 - 1060 Bruxelles

www.SOSviol.be - i n f o @ s o s v i o l . b e

Adresse postale / siège social :

SOS viol asbl - Rue Coenraets 23
1060 Bruxelles
Tel : 02 534 36 36 - Fax : 02 534 86 67

Vous pouvez nous aider en versant vos dons sur le compte BE 49 0000 0325 6671 (Exonération fiscale à partir de 40 €). SOS viol est agréé par la COCOF et est soutenu par Actiris et la commune de Saint-Gilles.



" Un voisin a abusé de moi et mon innocence s'est envolée... "

À l'adolescence, j'étais un vrai garçon manqué, sans doute inconsciemment, pour me protéger et me sentir inviolable. Mon entourage n'a rien vu. Je portais bien le masque : souriante et débrouillarde. Je n'ai rien dit pendant 20 ans. Puis, un jour j'ai parlé pour la première fois et ma vie a basculé. J'ai perdu mon copain, mon appartement, mon boulot, ma santé, et plus rien n'avait de sens!

Mon père est décédé jeune et n'a jamais rien su. Ma mère n'a pas supporté le décès de mon père et n'a plus jamais vécu. Et lorsqu'elle a appris pour les abus, elle s'est enterrée dans la culpabilité de ne pas avoir vu ce que j'avais vécu. Ma sœur est restée dans le déni d'une histoire trop dure à entendre et mon frère m'a écoutée car lui-même avait eu des propositions du même personnage. Mais il n'en avait jamais parlé et préférait ne pas trop en parler.

J'ai passé plusieurs séjours en hôpital psychiatrique car je ne voulais plus vivre et ne pouvais plus me supporter. Je me sentais sale. J'étais très dépressive et dévalorisée au plus profond de moi-même. Tout me semblait dur à affronter : le regard des autres, prendre soin de moi, m'occuper de mon fils, mes dépendances à la nourriture et aux médicaments, mes TOC (troubles obsessionnels compulsifs). J'ai suivi une thérapie de plusieurs années dans un Centre de santé mentale.

Après ce parcours du combattant, je croyais pouvoir dire que j'avais gagné, il me semblait avoir découvert le goût de vivre et tous mes cauchemars semblaient être derrière moi. Les blessures cicatrisent mais les cicatrices sont indélébiles...

Aujourd'hui, je poursuis ma thérapie. Mon mari est toujours à mes côtés, nous vivons des difficultés au quotidien avec des hauts et des bas, comme tout le monde. Notre fils grandit et évolue bien... J'essaie d'aider d'autres victimes : changer ma vie et m'aimer en aidant les autres !

Pascale

Le SAS, un kit qui récolte les preuves

Le dépôt de plainte est une étape clé dans le parcours d'une victime d'agression sexuelle. Celle-ci est encouragée à faire immédiatement appel à la police. La plainte est enregistrée après audition de la victime. La police requiert ensuite l'autorisation de procéder à un examen médico-légal auprès du Parquet. Le Set d'Aggression sexuelle (SAS) est l'instrument médical qui permet de récolter les preuves d'une agression sexuelle.

Conçu spécialement pour prélever des traces de violences sexuelles, le SAS contient un dossier et des prélèvements numérotés (vêtements, analyses buccales et gynécologiques, cheveux). Il rassemble également des recommandations et des instructions adressées aux médecins, aux policiers et à la victime. Il ne pourra être ouvert que sur autorisation du procureur du Roi. La victime n'a que peu de temps pour procéder à ce test. 24 à 48 heures après l'agression, les traces visibles du viol s'estompent. Il est également conseillé à la victime d'éviter de se changer et de se laver afin de récolter un maximum d'indices¹. Après autorisation du procureur, la victime est accompagnée par les policiers dans un des hôpitaux qui pratiquent l'examen médico-légal. Le parcours est parfois inversé lorsque la victime se présente directement à l'hôpital. L'institution fera alors appel à un ou plusieurs policiers pour le dépôt de plainte.² Comme l'OMS le souligne dans son rapport mondial sur la violence et la santé, « la violence sexuelle a de profondes répercussions sur la santé physique et mentale de la victime. Outre les traumatismes physiques, elle est associée à un risque accru de nombreux problèmes de santé sexuelle et génésique, dont les conséquences se font sentir immédiatement, mais aussi des années après l'agression. » Le SAS n'est donc qu'une étape dans la prise en charge médicale d'une victime de violences sexuelles. La personne doit pouvoir bénéficier de soins médicaux et psychologiques rendus nécessaires suite à son agression. Il est notamment essentiel de prendre en compte les risques de transmission d'infections sexuellement transmissibles (IST) et de grossesse non-désirée. « Seulement, si le Ministère de la Justice finance l'analyse médico-légale, la prise en charge recommandée (prise de sang, frottis vaginaux, trithérapie, 2 antibiotiques, vaccins pour l'hépatite, pilule du lendemain, test de grossesse) est souvent à charge de la patiente de 70 à 250 euros, selon les soins remboursés ou non par sa mutuelle³ » souligne l'Etat des lieux de la violence sexuelle. « Seule la trithérapie, elle, est gratuite mais pour cela, elle doit être administrée dans un des 9 centres référencés SIDA en Belgique.⁴ » Une fois les examens médicaux réalisés, la victime est orientée vers un organisme qui l'accompagnera dans un suivi post-agression, au niveau psychologique, juridique ou social. Si la victime ne souhaite pas entamer de démarche judiciaire dans l'immédiat, SOS Viol conseille alors à la personne de se rendre chez son médecin ou dans un hôpital afin de recevoir les soins nécessaires. Lors de cette visite, le médecin constatera les traces de violences et certifiera ses observations. Un examen complet et un test de dépistage IST seront réalisés. Il est important d'aborder la question d'une grossesse non désirée si la femme n'utilise pas de méthode contraceptive.⁵

**Julie Harlet, Responsable projets et chargée de communication
Fédération des Centres de Planning Familial des FPS**

¹ Plus d'information sur le site internet de SOS Viol : <http://www.sosviol.be/aide/demarches-juridiques.html>

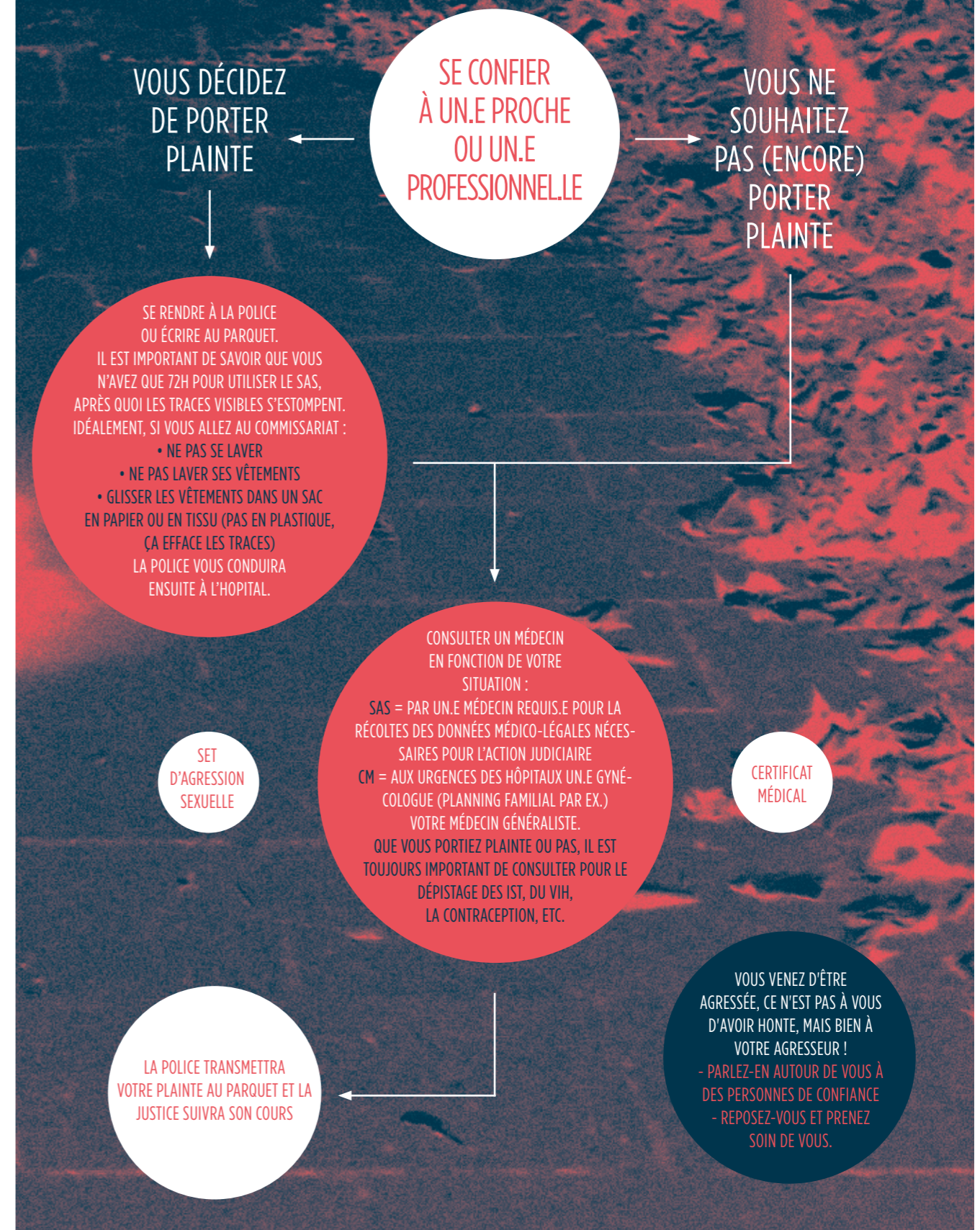
² Etat des lieux de la violence sexuelle - février 2014 http://www.amnestyinternational.be/doc/agir-2099/nos-campagnes/le-viol-en-belgique/article/l-apres-viol-ou-le-parcours-d-une#quel_avenir_pour_la_prise_en_charge_des_victimes_de_viol

³ Ibid

⁵ Site internet SOS Viol : <http://www.sosviol.be/aide/demarches-juridiques.html>

En cas de viol, que faire?

Si vous avez été victime de viol, une des premières choses à faire c'est d'en parler à un.e proche, une personne de confiance ou à un.e professionnel.le. En parler, vous aidera à y voir un peu plus clair pour la suite de votre démarche. Mais que vous décidiez de porter plainte ou pas, il est toujours important de consulter un.e professionnel.le de la santé.



LE VIOL,

au-delà de l'histoire personnelle...

Certains discours sur le viol tendent à le naturaliser et à le psychologiser. Mais il doit être analysé comme un fait anthropologique, historique et social qu'il faut replacer dans des rapports sociaux de sexe qui opèrent une division sexuée inégalitaire de la société...

AU-DELÀ DU FAIT DIVERS...

Il serait réducteur de considérer le viol comme la rencontre d'une pulsion sexuelle et d'une psychologie masculine spécifique avec une proie. Le discours biologique ou psychologique sur le viol s'avère insuffisant pour en traiter la portée anthropologique. Nous adopterons donc une approche qui est celle du féminisme matérialiste. Celui-ci s'intéresse à la construction sociale des inégalités et en particulier à leur dimension économique. Les travaux des anthropologues féministes ont mis en valeur l'existence de rapports sociaux sexués dans toutes les sociétés. L'existence de sociétés matriarcales, où le pouvoir aurait été détenu par les femmes est un mythe, né de la confusion avec les sociétés matrilineaires, où l'enfant est lié à la famille de la mère. Le viol a été utilisé dans de nombreux contextes culturels traditionnels comme un instrument visant à obtenir le consentement de la femme à la sexualité et à la reproduction. Il a pu être ainsi érigé en rite de passage matrimonial comme l'a montré Paola Tabet dans un article marquant « Fertilité naturelle, reproduction forcée ». Les femmes sont ainsi soumises de force à un travail sexuel et de reproduction au profit des hommes.

UN CONTINUUM DES VIOLENCES SEXUELLES

Le recours au viol se retrouve à toutes les époques dans différentes sociétés. Certaines sociologues ont ainsi théorisé un « continuum des violences ». C'est le cas de Jules Falquet dans son article « Guerre de basse intensité contre les femmes ? »².

Cette approche vise à montrer qu'il y a une continuité entre l'usage du viol comme arme de guerre et le viol conjugal. Il ne s'agit pas entre ces deux phénomènes d'une différence de nature, mais de degrés. Ils s'inscrivent dans une même logique d'asservissement, des femmes liée au fait que toutes les sociétés s'organisent sur la base de rapports sociaux de sexe. L'asservissement social des femmes repose sur une exploitation de leur force de travail qui inclut une exploitation sexuelle. Il y a ainsi pour Paola Tabet un continuum économique-sexuel qui va du mariage à la prostitution. Le mariage repose traditionnellement sur un échange économique-sexuel.

LE FÉMINISME À LA CONQUÊTE DE DROITS

La reconnaissance du viol comme crime s'est heurtée à l'« androsocialité »³. Cette notion est un corollaire de l'appropriation collective des femmes en tant que classe de sexe par la classe de sexe des hommes. La notion de « sexe » est ici utilisée au sens de « sexe social » à savoir le sexe comme construction sociale. Les hommes forment une « classe de sexe » car ils sont unis par des intérêts collectifs dans l'appropriation collective du corps et du travail des femmes. Les mouvements féministes ont donc dû lutter pour obtenir une meilleure prise en charge des plaintes pour viol ou encore pour faire reconnaître le viol conjugal. Néanmoins, la réflexion féministe conduit à revendiquer la reconnaissance de la catégorie juridique de « féminicide ». Elle consiste à considérer qu'il existe des meurtres dans lesquels le sexe de la victime constitue une dimension qui n'est pas neutre dans l'acte commis. Lors

d'un lien entre meurtre et viol, cette conjonction apparaît alors comme un critère pour adopter la qualification de féminicide. Si plusieurs pays d'Amérique latine ont inclus cette notion dans leur droit, elle fait encore débat dans bien d'autres pays qui n'acceptent pas de reconnaître l'existence d'une violence meurtrière spécifique à l'encontre des femmes⁴. Le contexte latino-américain peut apparaître très différent, en particulier par l'ampleur des violences sociales et physiques qui traversent le sous-continent. Mais la notion de « continuum de violences » permet de souligner qu'il ne s'agit pas d'une différence de nature, mais de degrés.

En définitive, le viol n'est pas un simple fait divers qui se résumerait à la malchance qu'aurait eue une victime de croiser un prédateur sexuel. Le viol est un crime dont les victimes sont massivement des femmes. Les auteurs sont très majoritairement des proches de la victime. Le viol doit donc être envisagé comme un phénomène social qui ne peut être analysé que si on prend en compte le statut qu'occupent les femmes dans les sociétés humaines.

Irène Pereira, co-présidente de l'IRESMO, sociologue et philosophe.

¹ Tabet Paola, La construction sociale de l'inégalité des sexes.

² Des outils et des corps., Paris-Montréal, L'Harmattan, 1998.

Falquet Jules, « Guerre de basse intensité contre les femmes ? », Nouvelles questions féministes, Vol.18, 3-4, pp.129-160.

³ Entretien avec Chetcuti Natacha, « D'une violence à l'autre », L'Obs, juillet 2011. URL : <http://feministesentoutgenres.blogspot.com/2011/07/14/d-une-violence-a-l-autre-1.html>

⁴ Lorriaux Aude, « Faut-il reconnaître le féminicide dans le droit français ? », Slate.fr, 12/11/2014. URL : <http://www.slate.fr/story/94363/feminicide>

L'INSTITUT DE RECHERCHE, D'ETUDE ET DE FORMATION SUR LE SYNDICALISME ET LES MOUVEMENTS SOCIAUX est un organisme de recherche scientifique et d'éducation populaire sous statut d'association. Il se donne pour objectif de sou-

tenir ou de réaliser des recherches scientifiques sur le syndicalisme et les mouvements sociaux passés et actuels. Il a aussi pour vocation de rendre accessible au plus grand nombre la recherche scientifique sur ces thèmes. <http://iresmo.jimdo.com/>

◆ ◆ ◆
RD CONGO

LE VIOL DES MINEURES,

arme de destruction massive

Depuis 2013, une nouvelle forme de viol fait la une des médias au Sud Kivu, à l'est de la RD CONGO. Les victimes ? Les enfants de moins de 15 ans et des bébés. A la mi-février 2015, une quarantaine de cas ont déjà été identifiés. La plupart des victimes sont acheminées à l'hôpital de Panzi pour des soins médicaux. Rien d'autre ne semble être fait pour mettre fin à cette tragédie humaine.

VIOLER LES BÉBÉS, REMÈDE MIRACLE À TOUS LES MAUX ?

Il est 5h50' à Kavumu situé à une trentaine de kms de la ville de Bukavu, une dizaine de personnes se tient debout devant la case d'une femme¹, dont l'enfant âgé de 2 ans a été violé pendant la nuit. Les femmes, visages tristes essayent de la reconforter. Elle sanglote. A quelques mètres, son mari montre du doigt les traces de sang où leur bébé a été retrouvé « *Lorsque ce phénomène de viol de mineur a commencé, une folle rumeur s'est répandue : avoir des rapports sexuels avec des très jeunes enfants ça guérit du VIH/SIDA, ça rajeunit, ça porte chance dans la vie, ça rend riche... Comment ma petite fille pouvait être capable de tout ça ? Pour moi, c'est juste une action satanique pour détruire. C'est bien pire que de tirer sur quelqu'un à balles réelles* » s'exprime-t-il avec les larmes aux yeux.

Ce sont les caquètements des poules qui

ont réveillé le couple, en allant fermer la porte, la mère constate que son bébé n'est plus dans son lit. Alerté, le père sort et aperçoit 2 hommes en train de prendre la fuite et découvre par terre son enfant. Aussitôt, les parents l'ont amené au centre de santé le plus proche pour les premiers soins, en attendant d'être conduits à l'hôpital de Panzi.

« L'HOMME QUI RÉPARE LES FEMMES »²

Depuis plus de 20 ans, le Dr MUKWEGE soigne les femmes violées dans son hôpital situé au Sud de la ville de Bukavu. Mais pour la première fois, il est confronté à de très jeunes patientes qui arrivent chez lui suite à un viol « *le premier enfant que j'ai soigné en 2013 avait 7 ans et le deuxième, 2 ans. J'étais perplexe et je le suis encore plus en voyant que le nombre augmente chaque année. Ces enfants arrivent ici complètement détruites et physiquement, c'est une douleur atroce* » explique le médecin affligé.

LE VIOL, UN HÉRITAGE DES GUERRES

En 1994, avec l'arrivée des réfugiés rwandais qui fuyaient le génocide, et en 1996 lors de la première rébellion soutenue par des armées étrangères, les habitants des Kivus entendent pour la première fois le mot « viol ». Les journalistes locaux ont même du mal à trouver le mot approprié dans les langues vernaculaires. Cette violence sexuelle est commise dans le but de détruire les femmes mais aussi les communautés dans lesquelles elles vivent. Et face à l'impuissance des juridictions locales, nationales et internationales pour punir les auteurs de ces actes, les violences se sont répandues, perdurent et deviennent de plus en plus insoutenables. Le viol n'est plus commis que par les hommes en arme, mais aussi par les civils.

Douce NAMWEZI N'IBAMBA, Journaliste. Association des Femmes des médias du Sud Kivu.

" Il y a 4 ans ce mois-ci, j'ai été violée par un ancien compagnon. "

Quelques jours avant cet épisode douloureux, je devais me marier mais mon fiancé a rompu du jour au lendemain. J'étais mal, vraiment pas bien. Mon médecin m'a alors prescrit des anxiolytiques, je me sentais fatiguée et sans énergie avec ce médicament. Un ancien compagnon avec qui j'avais gardé de très bons rapports d'amitié m'invite chez lui en journée pour essayer de me remonter un peu le moral. C'était un pompier d'1m95, plus 100kg. Moi, je fais 1m55, 47 kg, 45 ans... Sous prétexte de me détendre il me fait un massage de la nuque comme il me faisait encore bien en tant qu'ami. Il n'y avait jamais eu de soucis car sachant que j'ai des problèmes de dos c'était une habitude qu'il avait prise comme certaines de mes amies d'ailleurs. Mais ce

jour-là il a profité de mon état sous "médicament" pour abuser de moi. Mes « non ! » répétés ne l'ont pas arrêté ni même mes pleurs. Quand il a eu "terminé" je lui ai dit en pleurs qu'il venait de me violer, qu'il était immonde d'avoir profité de la situation. Il s'est juste excusé et m'a clairement fait comprendre que s'il me venait à l'esprit de porter plainte, ce serait ma parole contre la sienne. Lui, pompier, ami avec des policiers... Je n'ai pas osé en parler durant les premiers mois. Je me sentais sale, idiote, presque fautive. Depuis je me suis ouverte à mes ami(e)s proches. Je n'ai plus honte et je me demande si je ne vais pas porter plainte.

Vera, 49 ans

VIOLENCES SEXUELLES AU KIVU, en finir avec l'impunité

Claudine Tsongo est avocate et coordonnatrice de la Dynamique des Femmes Juristes (DFJ), une association de promotion, de protection et de défense des droits de la femme et de l'enfant à Goma, dans la province du Nord-Kivu en République Démocratique du Congo. Une association qui se bat contre l'impunité des auteurs de violences faites aux femmes, dans cette région en guerre.

Quelle est la proportion des femmes qui portent plainte au Kivu ?

Claudine Tsongo (C.T.) : Certaines victimes ne sont pas encore accessibles, autrement dit, elles n'ont pas accès à la justice. Elles se trouvent peut-être dans des endroits difficiles d'accès, où les routes sont impraticables, où il n'y a pas de structures de police qui soient en mesure de répertorier leur cas. Par conséquent, certaines femmes ne dénoncent pas les violeurs. De plus, certains d'entre eux ne sont pas connus. Quand des groupes armés entrent dans un village, violent les femmes et repartent après, on ne sait pas identifier les auteurs. Sur le plan juridique, on peut porter plainte contre l'inconnu, mais à l'heure actuelle, ce genre de dossiers n'est pas suivi.

De nombreux enfants naissent de ces viols. Que deviennent-ils ?

Claudine Tsongo : C'est une question épineuse dans notre société. Les enfants qui sont le fruit des milices rebelles sont marginalisés, car ils portent l'étiquette des tueurs. Dans notre système juridique, nous avons ratifié le protocole de Maputo qui donne la possibilité à ces femmes de se faire avorter. Cependant, ce protocole n'est pas une réalité, parce que dans notre droit interne, l'avortement est une infraction. La religion a également un poids dans la conscience de la communauté qui considère que l'avortement est un péché. Imaginez ces femmes qui sont obligées de garder ces enfants, elles sont souvent chassées de leur maison, ou bien rejetées par toute la famille.

Il y a aussi des grossesses issues de viols commis par les civils. Si la victime est une personne majeure, on peut organiser le mariage entre le bourreau et la victime. Vous imaginez ce que cela signifie ? Avec la pression de la société, de tels mariages s'organisent.

Quelle serait la « solution » pour qu'on en arrive à une diminution de ces violences sexuelles ?

Claudine Tsongo : Il y a quand même des évolutions sensibles. Si nous regardons la mobilisation de la communauté internationale et nationale, il est partout question de violences sexuelles. Il y a quand même un petit changement qui s'observe. Une prise de conscience. C'est pourquoi nous militons, pour que le système judiciaire fonctionne comme il se doit, parce que grâce à lui, nous pouvons vraiment lutter efficacement contre les violences sexuelles.

Propos recueillis par **Géraldine Georges, Solidarité Socialiste**

" Enfance volée "

J'ai subi des attouchements de la part de mon frère de 14 ans... J'ai essayé d'en parler à l'époque autour de moi mais personne ne m'a crue. Ma maman m'a dit que j'avais rêvé. Anéantie par cette incompréhension totale et ce manque de reconnaissance, j'ai tenté d'oublier, en vain. Et ce n'est que près de 10 ans plus tard que j'ai écrit et publié ce poème sur internet, ...

Aujourd'hui, je n'ai rien oublié mais j'ai bien dû apprendre à vivre avec et surtout, à accepter que, dans mon entourage proche, ma famille, personne ne me croirait jamais, que je n'aurais jamais d'excuse, et que je dois continuer à le croiser, lui parler, ... comme si de rien n'était... Avec le temps, la douleur s'atténue même si la cicatrice demeurera toujours et que je garderai toujours en moi une part de colère contre lui.

Annie, 22 ans

*Je n'avais pas encore atteint treize ans
Tu m'infligeais ces faits traumatisants
Mon enfance achevée brutalement
M'imposant tes sales attouchements*

*Tu as ainsi détruit toute ma vie
Et violé mes chances de survie
Tu m'as blessée aussi anéantie
Brisant mon cœur et mes belles envies*

*Tu as détruit mes rêves et mes espoirs
Me laissant dans la haine, le désespoir
M'infligeant tes caresses emplies de noir
Et personne n'acceptait de me croire*

*C'est alors aujourd'hui à vingt-deux ans
Que je dévoile cet affreux tourment
Ne me reste que d'horribles sentiments
Quand des mains aimantes veulent faire autant.*

" J'avais alors 6 ans. J'allais et revenais chaque jour de l'école en transport collectif. "

Organisé par l'école dans une voiture individuelle, toujours avec les mêmes autres élèves : 2 garçons, des grands, en 5^{ème} ou 6^{ème} primaire. Le matin, le chauffeur allait nous chercher à notre domicile, chacun à notre tour. J'étais la première qu'il allait chercher. Un jour, sur le retour, l'un des deux garçons me dit d'enlever ma culotte et de m'asseoir fesses nues sur le siège. Je refuse, il me menace. J'ai peur, je cède. Ils rigolent. Le chauffeur me regarde faire via le rétroviseur et ne dit rien. Lorsqu'ils descendent, je remonte ma culotte, honteuse.

Le soir, j'en parle à ma maman. Elle me conseille de leur dire qu'ils sont

des "méchants loulous" et que cela s'arrêtera. Le lendemain matin, ils me laissent tranquille mais j'ai mal au ventre toute la journée à l'idée du retour. Dans la voiture, alors que le meneur me dit : "Tu te rappelles ce que tu dois faire ?" je rassemble tout mon courage et je l'insulte. Ils se marrent et me regardent méchamment: "T'as entendu ce que j'ai dit ?". La rage au cœur, je baisse ma culotte et je sens le faux cuir coller contre mes parties intimes. Le soir, en pleurs, je dis à ma maman que ça n'a servi à rien, que son conseil était nul et qu'ils vont recommencer. Ma mère me rassure en me disant qu'elle va en parler à l'école et

que ça va cesser. Le lendemain matin, dès son entrée dans la voiture, il me dit : "maintenant, c'est le matin aussi...". Je ne sais pas ce qui me prend, la colère me donne un kick et je lui griffe le visage. "Merde ! t'as vu ce qu'elle m'a fait; je saigne en plus. J'aurais pu être aveugle". Une belle balafre d'un rouge vermillon lui traverse la figure. Le chauffeur me regarde via le rétroviseur, toujours sans aucune expression. Après ça, c'était fini, ils ne m'ont plus embêtée. Maintenant, j'ai 44 ans et je pratique l'autodéfense féministe avec Garance asbl.

Deborah, 44 ans.

" Le jour où j'ai eu beaucoup de chance... ou pas. "

C'était il y a 15 ans, j'étais à l'université. J'habitais dans un village de campagne. Je revenais de l'école. A 500m de la maison, une voiture s'est arrêtée à côté de moi. Le jeune conducteur m'a demandé son chemin. A mesure que je lui parlais, il est descendu subtilement de sa voiture et mon alarme s'est déclenchée, heureusement car quand il m'a attrapée, je n'étais déjà plus à côté de sa voiture. Ça s'est passé très vite... « Qu'est-ce qu'il fait ? Pourquoi il me frappe ? Il veut me kidnapper ? Je suis morte ! Au secours ! » Et là,

c'est l'instinct de survie qui a pris le dessus : il m'a attrapé par les cheveux mais je tirais dans l'autre sens pour essayer de me dégager, je frappais autant que lui, et surtout, je criais... Et puis, je suis tombée car il m'avait lâchée... Pourquoi ? J'ai réalisé alors que, alertées par mes cris, certaines personnes étaient sorties de chez elles. Aidée par ces témoins et revenue saine et sauve chez moi, nous avons fait appel à la police. Témoignage, dépôt de plainte, identification du violeur (oui, j'avais été agressée par un violeur récidiviste !)...

quelle épreuve ! Il a été en prison, grâce aux témoins de mon agression, grâce à ma plainte. Après cette journée, ça a été difficile : peur de refaire le même chemin à pied, décrochage scolaire... Heureusement, épaulée par mes proches, mes professeurs et une psychologue, j'y suis arrivée ! Aujourd'hui encore, je dois parfois lutter contre mes peurs quand je suis seule en rue ou en pensant au moment où mes enfants seront assez grands pour sortir seuls. Mais je passe outre et j'avance avec le sourire !

Géraldine

◆ ◆ ◆
**QUELQUES QUESTIONS A
 RAM DEVINENI**
 ◆ ◆ ◆

Priya, super-héroïne indienne

Priya's Shakti qui signifie « le pouvoir de Priya » en hindi, est le titre de la nouvelle bande dessinée créée par Ram Devineni (scénariste) et Dan Goldman (illustrateur). La BD traite de la question des violences sexuelles en Inde à travers l'histoire d'une victime de viol nommée Priya. Véritable outil de sensibilisation et petit bijou multimédia, nous avons voulu en apprendre un peu plus sur ce comic qui fait sensation en Inde et ailleurs. Ram Devineni, auteur à l'origine du projet, a accepté de répondre à nos questions.



Quelle est la genèse de Priya's Shakti?
 J'étais à Delhi lorsque cet horrible viol collectif a été commis sur une jeune femme dans un bus en 2012. J'ai participé aux manifestations qui ont suivi peu après. Comme beaucoup de gens, j'ai été horrifié par ce qui s'était passé et en colère à cause de l'indifférence manifeste des autorités gouvernementales à tous les niveaux. Il y a eu un énorme tollé des jeunes adultes et adolescents en particulier, femmes et hommes. Pendant une des manifestations, mon collègue et moi sommes allés parler à un agent de police de Delhi pour avoir son opinion sur ce qui s'était passé dans le bus. L'officier nous a simplement répondu que « les gentilles filles ne rentraient pas seules le soir », insinuant par là qu'elle l'avait probablement mérité, ou bien qu'elle avait provoqué l'attaque. J'ai alors réalisé que le problème de violence sexuelle en Inde n'était pas une question juridique mais bien un problème culturel. Il devait y avoir un changement des opinions sur le rôle des femmes, un changement des mentalités patriarcales profondément

enracinées. Pendant à peu près un an, j'ai voyagé à travers l'Inde et l'Asie du Sud-Est et j'ai rencontré des poètes, des philosophes, des militants et des sociologues qui travaillent et/ou traitent des questions en lien avec la violence basée sur le genre. J'ai également pu réaliser, en parlant avec des victimes de viol, à quel point il leur était difficile de faire appel à la justice et à quel point leurs vies étaient constamment menacées, lorsqu'elles avaient eu le courage de dénoncer le crime. Leur famille, la communauté locale et même la police les découragent de poursuivre des actions pénales contre leurs agresseurs. Sans compter le fardeau de la honte qui repose sur la victime et jamais sur l'auteur. Tout cela a créé et favorise l'impunité chez les hommes qui continuent de commettre des viols.

Vous êtes cinéaste de métier, pourquoi avez-vous choisi le genre de la bande dessinée plutôt que celui du cinéma ?
 A l'origine, je pensais faire un documentaire mais j'ai estimé que la question était trop

difficile et trop sensible à raconter sous cette forme narrative. Je ne suis pas un reporter mais plutôt un conteur. De plus, la question a suscité beaucoup d'intérêt et a été abondamment relayée par la télévision et les médias en général. Cela a vraiment fait grande sensation. Je me suis dit que pour arriver à la racine du problème, je devais suivre une autre approche d'où la BD. J'ai aussi choisi le format de la bande dessinée car j'ai grandi en lisant les bandes dessinées d'Amar Chitra Katha, qui m'ont beaucoup influencé. Je pense que des millions d'enfants les ont lues et qu'elles font partie de la conscience collective de la culture indienne contemporaine. A travers cette série de bandes dessinées, j'ai beaucoup appris sur la mythologie Hindoue. En outre, les bandes dessinées constituent une partie importante de notre culture, et sont très populaires auprès des adolescents et des jeunes adultes.

Pourquoi était-ce si important pour vous d'introduire des références à la mythologie hindoue ?

Amar Chitra Katha « Histoires immortelles illustrées » est une des séries de bande dessinée les plus vendues en Inde. La série raconte les histoires des grandes épopées indiennes, la mythologie, le folklore, les fables et l'histoire de l'Inde. La série qui compte plus de 400 titres a été lancée en 1967 par Anant Pai, connu sous le nom de « oncle Pai », pionnier de la bande dessinée indienne dans le but d'enseigner leur patrimoine culturel et religieux aux enfants indiens.

J'ai commencé des recherches sur la mythologie hindoue et j'ai découvert de nombreuses histoires riches, impliquant des gens ordinaires et des dieux. Souvent, il est question d'un disciple favori qui invoque les dieux en cas d'urgence. C'est comme ça que m'est venue l'idée de ce nouveau récit mythologique avec une femme mortelle, survivante de viol qui, à court de solutions fait appel à la déesse Parvati. Même si Shiva, et d'autres dieux sont impliqués, c'est principalement à elle de faire face aux idées reçues, aux opinions des gens. Je voulais une nouvelle super-héroïne hindoue capable d'affronter le monde et ses horreurs. Priya est une survivante de viol et avec son pouvoir de persuasion, elle est capable de motiver, de pousser les hommes à changer. À mon avis, l'essence même de l'hindouisme est de vaincre ses craintes. Dans l'histoire, Priya se confronte au tigre qui la harcèle. Elle transforme sa peur, le tigre et en fait son pouvoir (shakti) afin de pousser le monde à changer.

Quels retours jusqu'à présent ?

Et comment travaillez-vous à la diffusion de la BD ?
 La bande dessinée est immédiatement devenue virale, nous ne nous y attendions pas. Il est trop tôt pour faire une vraie évaluation car je n'ai pas eu de retour négatif. Mais en général, la BD et le projet dans sa totalité ont été bien accueillis en Inde et dans le monde entier. Priya a déclenché un débat national en Inde sur les opinions patriarcales et sur la manière dont elles influencent les démarches des victimes dans leur poursuite de justice. La BD est téléchargeable gratuitement. Apne Aap¹ (www.apneap.org) est notre partenaire principale. Elle a une longue expérience dans la lutte contre la violence basée sur le genre en Inde. Notre but principal est d'introduire la BD dans les écoles, une mission pour laquelle Apne Aap est idéale. Ceci est notre plan sur un an. Et, bien sûr, assurer des éditions futures de la bande dessinée et continuer l'histoire.

Propos recueillis par Joëlle Sambhi Nzeba, chargée de communication FPS.

¹ Apne Aap Women Worldwide est une organisation indienne de défense des filles et des femmes. Elle a pour mission de lutter contre l'achat de services sexuels.

Priya's Shakti la super héroïne est une jeune indienne, victime d'un viol. Rejetée de tous, elle décide d'affronter ses peurs et de se venger de ses agresseurs grâce à l'aide de la déesse Parvati. C'est une bande dessinée à réalité augmentée, c'est-à-dire qu'elle est interactive et comprend des contenus multimédias supplémentaires visibles à l'aide d'un smartphone ou d'une tablette (témoignages de femmes indiennes ayant survécu à une agression sexuelle ou un viol, courts documentaires sur le travail des associations, etc.).

Actuellement la BD n'est disponible qu'en anglais, une traduction française en prévue.

La BD est téléchargeable gratuitement ici : <http://www.priyashakti.com/comic/>

traduction par Sophie Aristidou



FATIMA,

Pour l'honneur.

« On ne va pas se mettre à pleurer hein, Fatima ?! On a reçu que des bonnes nouvelles aujourd'hui ! ». C'est par ces mots réconfortants adressés à sa cliente, que maître Julie Lefranc, avocate pénaliste, nous accueille dans son bureau sur l'avenue Louise à Bruxelles. Sa cliente, c'est Fatima, Marocaine, 44 ans, en séjour illégal. Elle verse de grosses larmes en nous racontant la tentative de viol dont elle a été victime par son employeur, l'ambassadeur de Lybie en Belgique, Mabrouk Mohammed Milad.

Cela fait quelques années que Fatima travaille sans contrat à la résidence de l'ambassade de Lybie en Belgique. Du temps de l'ambassadeur précédent, elle y faisait déjà le ménage, la cuisine, la garde des enfants, etc. Appréciée de tous, Fatima garde donc son poste lorsque la représentation diplomatique change et que le nouvel ambassadeur prend ses fonctions. Quotidiennement, Fatima accomplit ses tâches domestiques. Elle ne rejoint sa chambre située à l'étage de la résidence que très tard dans la nuit. Elle est la seule employée de la maison à avoir un logement sur place. Au début ça se passait relativement bien, « c'est juste que pour me dire bonjour, parfois il me faisait la bise ou alors en me parlant, il laissait sa main sur mon épaule. Ça me mettait un peu mal à l'aise » nous dit-elle. Au mois d'octobre dernier, profitant de l'absence de sa femme et ses enfants partis en Libye, le diplomate s'introduit dans la chambre de Fatima, se met nu devant elle, lui enlève de force ses vêtements et tente de la violer. La femme de chambre va se débattre

violemment et ne doit son salut qu'au fait que son agresseur est un éjaculateur précoce et ne parviendra donc pas à ses fins. Mais l'ambassadeur n'en restera pas là, il continuera à harceler Fatima : attouchements, messages incessants, etc. Puis la famille revient et doit à nouveau repartir, laissant la domestique seule dans la résidence. Terrorisée, Fatima se confie à la belle-sœur de Mabrouk Milad, la suppliante de ne pas partir, ce à quoi, la femme répondra qu'elle avait reçu de son beau-frère, l'ordre de quitter les lieux... « Alors, à ce moment-là, je savais qu'il allait... », Fatima ne finit pas sa phrase, engluée dans ses sanglots. Nous lui disons de prendre son temps. Elle reprend : « Le soir même, il est revenu. Les pièces ne ferment pas à clef, j'ai donc bloqué la porte avec une chaise. Je l'ai menacé d'appeler la police et il est parti. Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. Le matin, je suis partie, je me suis enfuie, j'ai laissé toutes mes affaires ». Fatima attendra 15 jours avant de se décider à rencontrer l'avocate que lui conseille une connaissance. Il faudra de longues

discussions entre Fatima et maître Julie Lefranc pour qu'enfin elle se décide « Je n'avais pas de papiers, j'avais peur, peur de la police... » Justifie-t-elle.

« Fatima est arrivée ici en état de choc, sans vêtements, sans argent, sans rien. Nous avons longuement discuté mais il fallait avant tout que son histoire soit entendue et qu'elle le soit par des gens biens » raconte Maître Lefranc « Je l'ai donc conduite à la Police d'Anderlecht. Ils l'ont tout de suite prise en main et transmis l'information au Parquet du procureur ».

S'en suivra une procédure compliquée, Mabrouk Milad étant protégé par l'immunité diplomatique. Interdiction d'entrer dans l'ambassade, de l'arrêter ou même de l'entendre. « Avec un tel statut, on ne sait rien faire. Grosses difficultés à rassembler les éléments de preuves. En apprenant la plainte dirigée contre lui, l'ambassadeur a fait brûler toutes les affaires de Fatima ». Mais le Procureur a décidé d'ouvrir malgré tout un dossier. Heureusement, les diplomates libyens ont pris le parti de Fatima, ce qui a permis de

rassembler de nombreux témoignages. Ils se battent aux côtés de Fatima pour qu'une solution soit trouvée. « C'est un cas très particulier » précise Maître Lefranc. « Fatima est marocaine et illégale. Elle travaille au noir pour une représentation diplomatique qui n'est pas celle de son pays. Mais ses collègues masculins l'ont tous soutenue dans sa démarche. Au point qu'aujourd'hui, nous venons d'apprendre que les autorités libyennes ont pris parti : l'ambassadeur va probablement être relevé de ses fonctions. Fatima va pouvoir réintégrer son poste à la résidence avec le nouvel ambassadeur... qui devrait être une ambassadrice et son dossier de régularisation est en bonne voie. C'est inespéré ! »¹

Avec cette nouvelle nomination, l'immunité de l'ambassadeur ne tiendra plus, ce qui devrait permettre à l'avocate et à sa plaignante de poursuivre l'agresseur pour attouchements, tentative de viol et attentat à la pudeur. Il ne devrait pas y avoir de procès mais la Lybie a été mise au courant et les choses bougent. Les deux femmes

sont confiantes, malgré le peu de preuves matérielles, l'homme est aux abois, il aurait même proposé jusqu'à 70.000€ pour faire taire la femme de ménage...

« Vous savez, moi je me respecte. Je suis honnête. Ils m'ont confié leur maison, j'y ai fait attention, je travaille dur, quand il y a des invités jusque deux heures du matin, s'ils ont besoin de moi, je me lève, je travaille. (...) je n'ai pas payé mon loyer de février encore, mais je ne veux pas de cet argent. A quoi ça va servir ? Si je prends l'argent et puis je retourne dans mon pays ? A quoi ça sert ? Il y a pas mal de gens qui m'ont conseillé de le faire mais je ne veux pas ça, ce que je veux c'est mon honneur. Je ne le fais pas seulement pour moi mais aussi pour d'autres, pour que cela ne se répète plus. Ce n'est pas possible ». Aujourd'hui, Fatima est suivie par un psychologue, sa situation est précaire, très fragile mais elle bénéficie de l'aide de gens autour d'elle notamment ses anciens collègues de l'ambassade et des services sociaux. Les choses devraient rapidement s'améliorer pour elle.

C'est là l'épilogue d'une sordide histoire, une de plus, une de trop. Aujourd'hui Fatima pleure encore à chaudes larmes quand elle raconte son histoire. Elle n'espère qu'une chose c'est que toute cette histoire se termine au plus vite, parce que « ça fait mal, que l'on n'oublie pas et que moralement c'est difficile... ». Fin de l'entretien. Nous quittons les lieux. Fatima prend également congé de son avocate. Nous nous retrouvons dehors. Aucune de nous ne sait trop quoi dire. Ni comment. Sentiment aigre-doux entre soulagement et bouleversement. Fatima nous glisse un regard, vague sourire derrière ses yeux rougis, elle ajuste son foulard puis s'en va sans rien dire, triste et silencieuse comme la pluie qui tombe sur l'asphalte grise du grand boulevard.

Propos recueillis par Joëlle Sambi Nzeba, chargée de communication FPS.

¹ Au moment où nous écrivons ces lignes, la révocation de l'ambassadeur a été officiellement décidée.



© Novella de Giorgi

MAÎTRE
JULIE LEFRANC

est avocate spécialisée en droit pénal. Cela fait 17 ans qu'elle traite des affaires de viols et d'agressions sexuelles. Son regard sur l'affaire de Fatima et de son agresseur « Je suis spécialisée en droit pénal mais pas dans tout ce qui touche aux affaires étrangères. J'ai rencontré beaucoup de difficultés, davantage avec des officiels belges que libyens. On a souvent des a priori, moi la première, sur les hommes libyens, sur le monde arabe en général mais dans cette affaire, ce sont des hommes qui se sont montrés très solidaires avec ma cliente. C'est grâce à leur témoignage et leur soutien à une femme marocaine, sans papier que nous avons pu débloquer cette affaire. C'est aussi une belle leçon de solidarité ». Julie Lefranc avoue ne pas se faire d'illusions quant à la condamnation du diplomate « Si son immunité est levée, on ne pourra pas le mettre sous arrêt, uniquement exécuter un jugement. Mais en attendant, pour nous ce qui compte c'est que Fatima soit reconnue comme victime. Le reste suit. Ce qui est important, c'est d'entendre et de reconnaître sa souffrance ».

" J'étais à 8 mois de grossesse, je n'en pouvais plus. "

La fatigue me semblait insupportable, je me sentais seule face à tout ce que je vivais, obligée de tenir le sourire béat de la future mère heureuse. Pourtant, je n'aimais pas cette grossesse, j'avais cette impression que les moments de douceur m'étaient volés par les obligations de la journée, par mon travail, par la vie de famille. Je pleurais souvent, je me sentais seule tout le temps. J'attendais l'attention que j'avais reçue pour le premier en vain, la douceur d'une caresse, des bras de tendresse, en vain. Mon bébé me rappelait à la vie, me sortait du désespoir, dans cette relation, je me sentais remplie d'amour et de culpabilité. Je rêvais d'être seule avec elle, que le monde entier s'efface. Ce jour-là, nous avons rendez-vous chez le gynéco, une avant-dernière visite avant mon repos de maternité. Il avait suivi cette grossesse douloureuse et savait combien je me sentais fragile et désemparée. Je me suis installée sur la table d'examen, je ne me rappelle plus si ce jour nous avons commencé par regarder l'échographie, je pense bien. Ce souvenir me semble tellement coupé du reste. Alors qu'il faisait l'examen du col comme à son habitude, d'un coup j'ai senti une douleur terrible, par réflexe, j'ai tenté de me relever tout en poussant un cri. La douleur m'envahit, je demandais des explications, effrayée par la situation et ne comprenant pas ce qu'il se passait. « J'essaye quelque chose » dit-il. Mes mains essayaient de le stopper, d'arrêter cette douleur, je lui demandais d'arrêter, essayais de me défilier mais je devais faire face à mon incapacité à pouvoir bouger de par la position et le volume de mon ventre. Mon cerveau partait dans tous les sens, la peur, l'incompréhension, mes refus, mes cris, mes larmes, la peur était envahissante, angoissante. J'avais peur pour moi, pour le bébé, je ne comprenais pas ce qui arrivait, je ne comprenais pas ce qu'il faisait, je ne comprenais pas pourquoi mon mari n'intervenait pas. À un moment j'ai senti mon corps se relâcher, ma tête basculer, par dépit, sachant que je ne pouvais plus rien faire à part laisser passer, mon corps bascula, je me déconnectai de la réalité. Ce moment, cet instant fut d'une clarté, comme inscrit dans mon corps, vécu, revécu maintes fois, une évidence, la seule fuite possible pour attendre que cela passe, que la peur

passe, que la douleur passe. Le reste de la consultation continua, j'étais absente, je pleurais, je n'entendais pas, je sentais peu à peu la colère m'envahir. Ce jour-là mon gynéco décida seul de décoller la membrane du col de l'utérus pour accélérer les contractions et me « soulager ». Cet acte, il ne m'en a pas parlé, il ne m'a pas demandé mon avis, cet acte il me l'a imposé avec autorité, avec force. Malgré mon refus, malgré mes cris, malgré ma peur, cet acte, il l'a imposé jusqu'au bout. Je suis restée des mois après à essayer de comprendre ce qui arrivait, ce qui était arrivé ce jour-là. Chaque jour, je pleurais, découvrant peu à peu l'horreur dans laquelle cette agression m'avait mise. Chaque moment, chaque instant je ressentais le moment de déconnexion, et à ces moments revenait cette scène et d'autres scènes de violences oubliées jusque-là. Enfermée dans un passé, prise dans un présent, j'avais le sentiment de devenir folle. Peu à peu j'ai pu mettre du sens, j'ai compris que chacun de ces souvenirs était vrai et me permettait de refaire l'histoire de ma vie, des violences de mon père, des incestes, des violences de ma mère, des viols adolescents, des viols à l'université, et de cette agression.

Aujourd'hui, j'écris parce que je pense que d'autres femmes se sont vues un jour imposer un acte médical, un acte sexuel, un acte d'agression par quelqu'un qui a utilisé son statut d'autorité ou son statut d'homme pour prendre le pouvoir et détruire une personne et je pense que ces femmes ont besoin de mettre du sens et de savoir que ce qui s'est passé était bien une violence à leur égard.

Mon agression n'est peut-être pas typique, elle semble pardonnable par son caractère médical. Seulement moi je sais, je sais que mon corps m'appartient, que personne ne peut m'imposer un acte qu'il soit médical, qu'il soit sexuel impliquant ou pas une pénétration vaginale. Je sais que ce jour-là, mon gynéco devait m'informer, me dire ce qu'il souhaitait faire et s'arrêter dès que je lui demandais. Je sais que non c'est non, je sais aussi que même le fait de ne pas pouvoir dire non, ne veut pas dire OUI. Albine, 35 ans

" Ma priorité, c'est moi "

Si vous m'aviez demandé, il y a un an encore, ce que doit faire une victime de viol, je vous aurais répondu avec conviction : aller directement porter plainte à la police et se faire examiner immédiatement par un médecin ! C'était tellement évident ! Alors pourquoi n'ai-je pas porté plainte pour le viol que j'ai vécu ? Car moi, bien que je n'aie pas porté plainte, en fait, j'en ai BEAUCOUP parlé ! D'abord à mes amis de l'époque, ensuite à mon mari lorsque je l'ai rencontré et finalement à ma mère et à ma sœur. Pour moi le viol, c'est une sorte de bombe à fragmentation que votre/vos violeur(s) lâche(nt) dans votre esprit et qui, par conséquent, fait voler ins-

tanément votre mémoire en éclats de sorte que vous ne pouvez pas comprendre ce qui se passe sur le moment (et donc vous défendre, appeler à l'aide, etc.), ni ne pouvez plus comprendre ce qui s'est passé, par la suite (aller à la police, voir un médecin, etc.). En fait, j'ai été sidérée par l'impensable piège tendu par mon petit copain de l'époque et mon esprit s'est alors dissocié pour ne pas vivre une telle souffrance. J'ai passé ensuite les 20 années suivantes à essayer d'oublier, à refuser que ces actes sexuels s'étaient produits ; qu'ils m'étaient arrivés à MOI. Le déni total. J'ai pu me confier à ma psychologue et nous avons analysé toute mon histoire. Selon moi, ce que la société doit faire,

c'est continuer à condamner le viol ainsi que les toutes tentatives de viol et les abus sexuels dans la loi. Il faudrait attribuer la charge de la preuve à l'accusé. Mais avant tout, ce que la société a le devoir de faire, c'est de soutenir les victimes dans leur réparation. Concrètement, je souhaite un remboursement partiel de la totalité des consultations chez un(e) psychologue. A mon avis, mettre un violeur en prison renforce le cycle de la violence; ce qui compte avant tout, c'est la guérison de la victime pour sortir de toute cette violence. Ma priorité, c'est moi! J'ai vécu un viol mais je ne veux plus être une victime de viol."

Véronique

Les AUTEURS de viol

Les auteurs de viol imposent une pénétration sexuelle à leur victime sans leur consentement. Généralement les violeurs connaissent leurs victimes : elles font partie de leur famille ou de leur entourage. Les victimes sont des femmes, des enfants, des adolescent.es, des hommes. 95 à 98% des auteurs de viol sont des hommes, adultes ou adolescents. Les viols commis par des femmes sont rares et restent tabous. Les auteurs de viol présentent une grande diversité de profils : citons notamment ceux qui veulent dominer et contrôler leur victime, les opportunistes, les abuseurs incestueux, les pédophiles, les violeurs « en bande », les violeurs sadiques, etc. Les facteurs explicatifs sont complexes : la personnalité des auteurs, des facteurs sociaux et environnementaux, les situations.

La lutte contre les violences sexuelles passe par l'information, l'éducation, la prévention, la répression pénale des auteurs et leur traitement. La sanction pénale suivie d'une prise en charge thérapeutique des auteurs de viol contribue à faire diminuer le risque de récidive et est la meilleure forme de protection des victimes potentielles.

A Bruxelles, les auteurs d'infractions à caractère sexuel sont systématiquement évalués par le CAB (centre d'appui bruxellois subsidié par la Justice) et orientés vers l'équipe spécialisée la plus appropriée à leur guidance ou traitement. Ils sont régulièrement réévalués jusqu'à la fin de leur injonction thérapeutique.

Michèle Janssens,
Centre d'Appui Bruxellois (CAB)

Le **CENTRE D'APPUI BRUXELLOIS (CAB)** est une ASBL subventionnée par le SPF Justice. Il intervient dans le cadre de l'accord de coopération entre la Justice, la Santé et l'Aide aux Personnes, concernant la guidance et le traitement des auteurs d'infraction à caractère sexuel domiciliés à Bruxelles. Il assure un appui aux professionnels des secteurs judiciaire, pénitentiaire, de la santé et de l'aide aux personnes. Il est chargé de l'évaluation et de l'orientation des auteurs d'infraction à caractère sexuel vers l'équipe spécialisée la plus appropriée à sa guidance ou traitement.

WWW.CABXL.BE

De l'importance de l'éducation dans la lutte contre le viol

Le viol n'est généralement pas le produit d'un inconnu sautant sur une jeune fille qui rentre seule la nuit par un chemin douteux. Le viol, c'est surtout une histoire de sexe, de respect, de culture, de société, de tabou... Et tout cela, ça s'apprend et se comprend !

L'**EVERAS** ou l'**E**ducation à la **V**ie **R**elationnelle, **A**ffective et **S**exuelle est maintenant organisée dans les écoles et prise en charge par différents intervenants (professeurs, animateurs de centres de planning familial, PMS,...). Elle aborde des thématiques variées telle que :

- **L'égalité homme/femme** : par exemple en posant un regard critique sur la position de la femme dans la société et dans les différents médias (jeux vidéo, pornographie...);
- **Le respect d'autrui** : quelle réaction face au « non » de l'autre ? Où sont mes propres limites ?
- **Le viol** : casser la culpabilisation des

victimes : elle l'a provoqué, elle rentrait seule le soir... Et responsabiliser les auteurs : non, les hommes ne sont pas soumis à des pulsions sexuelles incontrôlables ;

• **La vision positive de la sexualité** : l'amour, l'échange, le partage, le plaisir...

L'EVERAS sert à apprendre, comprendre et à recadrer certaines idées erronées. Un espace de parole est un moment précieux : il permet d'offrir à nos enfants les capacités pour être les citoyens responsables de demain.

pour en savoir plus : www.planningsfps.be

Laura Dufey, sexologue





LE BONHEUR EST DANS LE BLÉ

Le nouveau spectacle de la troupe des « Sans poids ni loi ».

Lisa Di Sante, Animatrice FPS

Dans un monde pas très différent du nôtre, à six heures pile, le son du clairon résonne à Radio Bonheur. Et chaque jour, le message est le même : « *Le bonheur, mesdames et messieurs, c'est consommer !* ». Dans cette société, les *Hypermégamarchés Wéwé* contrôlent les médias, il y a des caméras dans tous les espaces publics, le sport se pratique le mercredi et le shopping le samedi. Pourtant, un petit groupe de femmes, qui se retrouve régulièrement au salon de coiffure « *chez Viviane* », commence à se poser des questions : « Et

si le bonheur, c'était autre chose ? ». Elles se mettent à rêver d'un monde différent... Mais du rêve à la révolte, il n'y a qu'un pas.

La troupe des "Sans poids ni loi", ce sont des femmes qui n'ont pas leur langue dans leur poche. Des jeunes, des moins jeunes, des petites, des grandes, des brunes, des blondes... elles se sont rencontrées en 2007 lors d'une animation organisée par les FPS du Centre et de Soignies. Elles ont décidé de s'exprimer via le théâtre action et se sont mises au

travail, encadrées par les FPS. « Le bonheur est dans le blé » est leur 3^{ème} spectacle. La pièce est le fruit d'une écriture collective, la mise en scène est réalisée par le Théâtre du Copion.

Retrouvez l'humour grinçant et le regard tendre des Sans poids ni loi pour la première représentation, le samedi 27 juin 2015 à 20h00, à la salle de l'Hôtel de ville de Chapelle-Lez-Herlaimont (16, rue de l'Hôtel de Ville).

LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES :

un combat féministe, une prise en charge spécifique

Aude Wéry, chargée de communication et de projet du secteur associatif, Solidarité Liège

En 2007, à Liège, une jeune guinéenne sans papiers est menacée d'expulsion. Son retour au pays elle ne le craint pas tant pour elle mais davantage pour sa fille, menacée d'excision. Rapidement, un collectif d'associations, dont les FPS de Liège et le Collectif de Résistance Aux Centres Pour les Etrangers (CRACPE), la soutiennent dans ce combat.

ville concernée par les MGF en Belgique, il est donc important pour nous de développer des actions de proximité », conclut Virginie. Ce projet mis en place par le CPF de Liège s'inscrit dans un travail en réseau notamment via le réseau de « Stratégies concertées - MGF », au niveau national, et le « Collectif Liégeois de Lutte contre les MGF », au niveau liégeois. Le collectif propose également des formations à l'attention des professionnel·les du secteur psycho-médico-social.

Plus d'infos : <http://www.solidaris-liege.be/projet-mgf>

Contact :
Centre de Planning
Familial FPS de Liège
Rue des Carmes, 17 4000 Liège
04/2231373 ou 0473/626455
cpf.liege@solidaris.be

Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles : www.gams.be

Les mutilations génitales féminines (MGF) désignent toutes les interventions qui aboutissent à une ablation partielle ou totale des organes génitaux externes des femmes et/ou toute autre lésion des organes génitaux féminins pratiquée à des fins non thérapeutiques. Les MGF sont mondialement reconnues comme une violation des droits fondamentaux des filles et des femmes, et sont le reflet d'une inégalité entre les sexes profondément enracinée. Ces mutilations étant presque toujours pratiquées sur des mineures, elles constituent également une violation des droits de l'enfant.

Pour aller plus loin, lire l'étude : *Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes. Les mutilations génitales féminines., Organisation mondiale de la santé, 2012*

Parallèlement au centre de planning familial des FPS de Liège, l'équipe pluridisciplinaire dont fait partie le Docteur Kaluanga, gynécologue-obstétricien, est confrontée à la problématique de l'excision et doit régulièrement faire face à ses conséquences. D'après Virginie Beckers, responsable des centres de planning familial FPS de Liège et de Spa (CPF) : « *Les mutilations génitales hypothèquent la santé reproductive et sexuelle des femmes. A ce titre, notre équipe s'est mobilisée dans une optique de prévention et de prise en charge des femmes concernées. Notre travail s'inscrit dans le cadre plus large de lutte contre les inégalités hommes-femmes et les violences faites aux femmes* ». L'approche de l'équipe du Centre de planning familial des FPS consiste avant tout à proposer un espace possible de libération de la parole. Elle se veut respectueuse du parcours et du rythme de chacune. Pour celles qui le souhaitent, un suivi à plus long terme est possible. Le projet vise les femmes, les fillettes, mais aussi les hommes, vecteurs possibles d'abandon de la pratique MGF. En plus d'une approche individuelle, le centre de planning propose également un atelier « *Accoucher ici quand on vient d'ailleurs* » qui favorise l'échange et la réflexion en groupe sur les traditions existantes dans chaque culture autour de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum. Dans le monde, plus de 125 millions de jeunes filles et de femmes sont victimes de mutilations sexuelles. Elles sont pratiquées principalement dans les pays africains. 13.000 femmes excisées vivraient en Belgique et « *Liège est la 3^{ème}*

RETOUR DE CASA

Il y a un an, le 8 mars 2014, les militantes FPS de la régionale de Bruxelles se rendaient à Casablanca au Maroc dans le cadre d'un voyage d'étude. Ce fut l'occasion de rencontrer Aïcha Ech-Channa de l'Association Solidarité Féminine (ASF).

Nous étions 23 militantes issues de différents comités locaux FPS Bruxelles particulièrement sensibles au travail réalisé par l'ASF. Objectif du voyage : rencontrer des hommes, des femmes, des associations qui œuvrent pour le droit des femmes, 10 ans après l'avènement du nouveau Code de la Famille.

Toute la délégation FPS a été marquée par la rencontre avec Aïcha Ech-Channa, présidente et fondatrice de l'association. Le voyage à Casablanca était la suite d'une première soirée-rencontre organisée par les FPS d'Evere au profit de l'ASF le 23 janvier 2014 à Bruxelles.

Avec son enthousiasme et sa force de conviction, elle a expliqué son combat, toujours vivant et que les FPS ne

De gauche à droite : Aïcha Channa et les militantes FPS Bruxelles

pouvaient que soutenir et relayer. **Aïcha Ech-Channa** est un sacré bout de femme qui ne supporte pas l'hypocrisie, en particulier celle qui est prônée par la religion. Constatant d'une part, la détresse des mères célibataires, considérées comme des prostituées par la loi et d'autre part, celle des enfants abandonnés, Aïcha a décidé de leur venir en aide en créant l'Association Solidarité Féminine à Casablanca il y a 29 ans.

l'Association Solidarité Féminine en quelques mots...

L'association vient en aide aux femmes en leur offrant des moyens financiers pour s'installer, un soutien psychologique et juridique, des formations les aidant à devenir autonomes progressivement. Certaines se lancent ainsi dans la gérance d'un hammam, d'un magasin, etc.

L'ASF vit de dons et des recettes engendrées par les initiatives des femmes. En 1995, Aïcha a reçu le prix des Droits de l'Homme de la République Française. Ce prix lui a valu une reconnaissance internationale qui lui a donné l'occasion de s'exprimer sur la condition féminine au Maroc. Cela lui a valu aussi plusieurs menaces de mort par des islamistes.

Heureusement, grâce au soutien royal marocain, Aïcha a pu continuer son travail. Avec son énergie incroyable, elle plaide pour le développement des animations à l'éducation sexuelle car d'après elle, « *ce ne sont pas seulement les lois qu'il faut changer, ce sont aussi les mentalités...* ».

Patricia Seront, Animatrice régionale FPS de Bruxelles

L'AGENDA DES ACTIVITÉS PRÈS DE CHEZ VOUS

CONFÉRENCE SUR LA POLLUTION INTÉRIEURE DE NOS HABITATIONS

MARBAIS (BRABANT WALLON), LE 21 AVRIL À 20H

Madame Véronique Collet, assistante sociale et éco-conseillère, abordera des thèmes tels que l'utilisation des produits d'entretien, l'usage de pesticides et autres substances chimiques dangereuses pour notre santé et les causes d'allergies dans la maison. Trucs et astuces pour vivre au quotidien dans une maison plus saine.

Maison Communautaire de Marbais, 32 rue de Priesmont
Gratuit et sans réservation.

EXPOSITION « PAS CE SOIR CHÉRI(E) ? »

LA LOUVIÈRE, DU 17 MARS AU 03 AVRIL.

VERNISSAGE LE 20 MARS À 19H

Notre sexualité a une histoire ! Par le biais d'une « famille ordinaire », le parcours de l'exposition interroge des pratiques sexuelles qui ne se laissent, d'ordinaire, pas facilement deviner en ce qu'elles appartiennent au privé, à l'intime, voire au secret. L'exposition permet de questionner la réalité et l'intensité de la révolution sexuelle qui se serait produite dans les années 1960. De quoi nous sommes-nous libérés ?

Athénée provincial
(Implantation des Arts et Métiers) - Rue Paul Pastur 1
Infos et réservations : 064/849 974 ou info@laicite-la-louviere.be

ATELIERS FÉMINISTES « L'ÉGALITÉ EN CHANTIER »

CHARLEROI, LES JEUDIS SOIR ET LES VENDREDIS APRÈS-MIDI

Des rencontres pour déconstruire et reconstruire la place des femmes dans la société.

Ecole des FPS, avenue des Alliés, 2 à Charleroi
Infos et inscriptions : 071/508 819 -
fps.charleroi@solidaris.be

ATELIERS TRICOT

PHILIPPEVILLE, SAMEDI 21 MARS DE 10H À 12H, LES

MERCREDIS 11, 25 MARS ET 8 AVRIL DE 13H30 À 16H

Des tricots recouvriront le mobilier et les arbres de la Place d'Armes lors de l'événement "Carrefour des générations" qui aura lieu le dimanche 26 avril. Les ateliers de préparation des tricots se dérouleront dans les locaux de Solidarité

Rue de France 35 à Philippeville
Informations: 081/77 71 91

RENCONTRE-DÉBAT « MA CONSULTATION GYNÉCO, MON RENDEZ-VOUS SANTÉ ! »

TOURNAI, LE 24 MARS À 18H30 (CENTRE DE PLANNING FAMILIAL)

Centre Aurore Carlier : rue de cordes, 8. 75000 Tournai
068/ 84 84 59 - centre@aurorecarlier.be

MONS, LE 26 MARS À 18H30 (CENTRE DE PLANNING FAMILIAL)

5 blvd Gendebien, 7000 Mons
068/ 84 84 58 - cpf.315@solidaris.be

Ces deux soirées consacrées à la santé des femmes s'inscriront dans une dynamique de rencontre et de débat autour de la consultation gynéco. Chaque soirée sera l'occasion de rencontrer un médecin, un professionnel de la mutualité, des animatrices FPS et des professionnel-les-s des Centres de Planning Familial.

LE FÉMINISME, C'EST MON DADA!

PÉRUWELZ, LES JEUDIS 23/04, 30/04, 07/05, 21/05 DE 9H30 À 12H

Prends ta paire de ciseaux et les vieux magazines qui envahissent ton salon... Viens comme tu veux, comme tu sais, comme tu es mais surtout rejoins-nous à l'atelier de création. Être jeune et femme aujourd'hui, c'est mon DaDa ! Pas besoin d'être un(e) artiste... Juste d'avoir envie de s'exprimer, de papoter et de créer dans la bonne humeur

Foyer culturel de Péruwelz (59, Rue des Français à 7600 Péruwelz)
Renseignements et inscriptions : 069/76 55 17
stephanie.kubat@solidaris.be
069/76 55 15
celine.fryczynski@solidaris.be



GARÇON MANQUÉ

Liz Prince - Éditions Ça et Là - Sortie 2014 - 20
(Titre original : Tomboy, édition originale : Zest Books-Sortie 2014, Etats-Unis)



Depuis aussi longtemps qu'elle s'en souviene, Liz refuse de porter des robes. Attendre son chevalier servant dans une tour en se coiffant, très peu pour elle. Elle veut de l'action, de l'aventure, être appréciée pour ce qu'elle est. Elle ne se sent vraiment elle-même qu'avec sa sempiternelle casquette, son jeans trop large, la vieille chemise à carreaux de son père. Tout le monde la prend pour un garçon et c'est tant mieux comme ça puisque Liz déteste les filles ! Elle les trouve ennuyeuses, mièvres, vraiment pas cool. Ce n'est pas facile tous les jours d'être un garçon manqué : trop fille pour jouer avec les garçons, trop garçon pour les bandes de filles, la vie sociale de Liz est compliquée. A la puberté, les choses se corsent... Comment rester soi-même tout en réussissant à plaire aux garçons ? Comment s'accommoder de ce corps de femme envahissant ? Qu'est-ce qu'une femme ? Un homme ? C'est le féminisme qui viendra à la rescousse de Liz et qui lui ouvrira les yeux sur la multitude des possibles.

Liz Prince, auteure États-unienne de 32 ans, nous raconte avec honnêteté ses premières années en tant que fille qui ne se reconnaît pas dans les stéréotypes de genre, qui vit comme elle l'entend avec naturel et détermination. Le dessin, dans un noir et blanc simple et expressif, sert efficacement le récit. Même si la cruauté et les moqueries ne sont jamais loin, l'univers de l'enfance est dépeint avec tendresse et plus d'une fois des éclats de rire s'échappent de notre tête plongée dans ces 253 pages qui se lisent d'une traite ! A travers les jeux et les peines d'une enfant pas comme les autres, l'auteure défend habilement le droit à la différence. Les questionnements de genre disparaissent à travers tout le récit, dont la lecture est à recommander à tous les âges. Ce récit autobiographique, pris dans un contexte Nord-Américain actuel, démontre encore une fois la portée universelle que peut avoir une histoire singulière.

Antigone Aristidou



NIKI DE SAINT-PHALLE,

l'art et le féminisme en ligne de mire

Noémie Broder, chargée d'études et de communication FPS

Niki de Saint-Phalle, née Catherine-Marie-Agnès Fal de Saint-Phalle est une artiste féministe et pionnière. Elle est souvent associée à une petite partie de son œuvre, les « nanas » : ces sculptures aux formes voluptueuses et colorées. C'est dans son enfance douloureuse qu'elle puise sa force créatrice.

Née en 1930, en France, elle grandit en Amérique et connaît des années qu'elle qualifiera d'« infernales », entre conflits parentaux violents et carcan religieux. À onze ans, sa vie bascule lorsque son père abuse d'elle. « Ce père tant aimé est devenu un objet de haine (...) »². Dans ce contexte puritain et hypocrite, elle tait sa souffrance et n'en parlera qu'à la fin de sa vie dans son autobiographie « Mon secret ». Dès que possible, elle part, devient mannequin, puis se marie et devient maman. Une échappatoire qualifiable de « substitutive » puisque quatre ans plus tard (dix ans après son viol), Niki est rattrapée par une violente dépression. Des traitements lui sont proposés, dont une thérapie par les arts plastiques qu'elle choisit et vit comme une révélation personnelle qui apaise ses angoisses. De ce fondement, naissent des assemblages/collages d'objets récupérés, qui lui permettent symboliquement de « recoller ses morceaux ». Les pièces marquantes sont des femmes dont les organes sexuels présentent des objets coupants orientés vers l'intrus. Pour elle, le viol c'est « la mort », les objets ne sont pas choisis au hasard. Niki est la première femme à pratiquer l'action painting par le tir, dans une démarche revendiquant le droit des femmes. C'est aussi pour elle une façon de sublimer les violences subies. Elle dira dans ses mémoires « j'imaginai la peinture se mettant à saigner ». Bien que l'artiste n'ait dévoilé le viol commis par son père qu'à la fin de sa vie, la résilience en était sa quête. Elle meurt en 2002 à San Diego, des suites d'une maladie respiratoire due aux solvants qu'elle utilisait. Recoller ses morceaux lui aura donc coûté la vie, mais elle est partie digne.

Source : Dossier pédagogique du Grand Palais, expo Niki de Saint-Phalle
Photo : invitation expo Grand Palais du 17 septembre au 2 février 2015

¹Autobiographie de Niki de Saint-Phalle "mon secret", 1994, Edition La Différence. Réédition en 2010.

²Idem



AGITATIONS !

En Novembre 2014, le mouvement des Femmes Prévoyantes Socialistes organisait une journée de rassemblement féministe : Agitations ! L'Égalité en chantier. L'objectif de ce projet est de favoriser les échanges, de susciter l'intérêt des jeunes et moins jeunes sur les questions d'égalité entre les hommes et les femmes. Dans ce cadre, nous avons organisé un grand concours d'écriture pour lequel chacun était invité à parler des féminismes. Plus d'une cinquantaine de textes nous sont parvenus. Certains nous ont émus, étonnés, surpris, fait sourire ou carrément pleurer de rire. Nous publions dans ce numéro et dans ceux qui suivront, les textes lauréats du concours.

F*** comme ..

F comme fuir, le tag s'étale, immense, sur le mur. Tous les jours en prenant le tram, les briques en face de l'arrêt me crient cette injonction, bien loin de mon quotidien. Jusqu'ici je lisais les lettres une par une, je les laissais danser dans ma tête sans laisser le sens du mot me percuter. Le choc est survenu plus tard. Un matin, j'ai lu dans le journal les lignes de fond qui croquaient la nouvelle Suédoise. Celle qui fait la une. J'ai terminé l'article et le mur est réapparu - FUIR. J'ai senti la peur grandir dans mon ventre, me submerger, pour finalement me laisser un goût métallique en bouche. Pour la première fois, j'ai pensé que je ne vivrai peut-être pas toute ma vie en Belgique. En tout cas pas dans celle promise par ce gouvernement. Les mesures annoncées sont radicales, nécessaires disent-ils. Pourtant, en détricotant le social, en coupant les ailes à la culture, en transformant nos frontières en douves, c'est toute une partie de la réalité qu'on nie. Les problématiques de société sont masquées et sont laissées à la seule responsabilité des individus. Les injustices structurelles sont présentées comme une addition de destins malchanceux de ceux qui n'ont pas réussi, pas suffisamment essayé ou ceux qu'on ne peut tout simplement plus aider. Incrédule, je vois la société détourner ses yeux de son reflet qui fait tache, pour pointer du doigt ceux qui manquent déjà de souffle. Heureusement, les réactions ne se font pas attendre, les secteurs associatif et culturel se mettent en branle, les mouvements nés des

luttons sociales se cabrent. Si les droits reculent, on est tous et toutes concerné(e)s. Comment, en ce moment charnière, en cette période de panique générale qui fait caqueter à certains « austérité, austérité » comme solution ultime, comment ne pas croire en des chemins tout autres à l'opposé de ces mesures mortifères? Mon sentier, il est féministe et fréquenté par beaucoup d'autres. Il est ouvert à tous et né du passage de plusieurs luttes conduites par des femmes et des hommes. Il mène à plusieurs solutions plutôt que de finir en cul de sac, il expérimente d'autres façons de vivre pour en finir avec ce système qui tourne fou. Il est politique, social, incluant et collectif. Il questionne la place du sacro-saint emploi, et valorise le travail sous toutes ses formes. Il est théorique, mais peut se traduire en mesures concrètes. Il préfère 'la décentralisation sans leader, l'autorité sans pouvoir, la coopération face à la compétitivité'. Il expérimente, se perd parfois, plutôt que de conduire vers un futur périmé. Il laisse la voie à d'autres propositions. Il ne façonne pas sur le pas des resquilleurs, mais trace des balises pour le bien-être commun. Il se distance de l'idéal du capital. Il s'émeut des mises en mouvement collectives. Il ne baisse pas facilement les bras. Il me fait voir rouge, mais pas rougir. Il associe le F au mot FORCE.

« F comme ... » est le texte de Alice Rodrique, 1^{er} prix de la catégorie moins de 26 ans.

'HANIA'

RAPED REVOLUTION.

Série photographique de Aldo Soligno. Egypte, Novembre 2013.

Hania, est une écrivaine et journaliste égyptienne, qui a été violée par un groupe d'hommes sur la place Tahrir en Egypte, le 25 Janvier 2013 à la date anniversaire de la révolution. Elle témoigne : *« Ils étaient organisés, savaient ce qu'ils faisaient. Ils m'ont dépouillée, battue et harcelée pendant 30 minutes, il était clair que leur intention n'était pas uniquement de me violer, mais aussi de me terroriser et de faire peur aux gens rassemblés sur la place ».*

Aldo Soligno est photographe engagé. Il choisit des sujets difficiles et les prend en photo pour dénoncer. Il a gracieusement accepté que nous publions une photo de sa série « *raped revolution* » pour soutenir la cause. Merci à lui. Vous pouvez découvrir le travail d'Aldo sur : <http://www.aldo-soligno.com/>



HALLUCINANT!

DRRINGGG

Attendez
2 minutes

Je sais que vous êtes pressés de vous préparer pour la fête de l'université de ce soir, mais j'ai encore quelque chose à vous dire.



Suite à l'augmentation sensible de cas d'agressions sexuelles sur le campus, la plus grande prudence est de mise!



Par mesure de prévention, nous recommandons aux Filles de faire attention à leur tenue vestimentaire et de surveiller leur consommation d'alcool!



Et tant qu'on y est, pourquoi pas carrément interdire aux Filles d'aller à la soirée ?!



Aelys